RCS : NIORT
Code greffe : 7901

Documents comptables

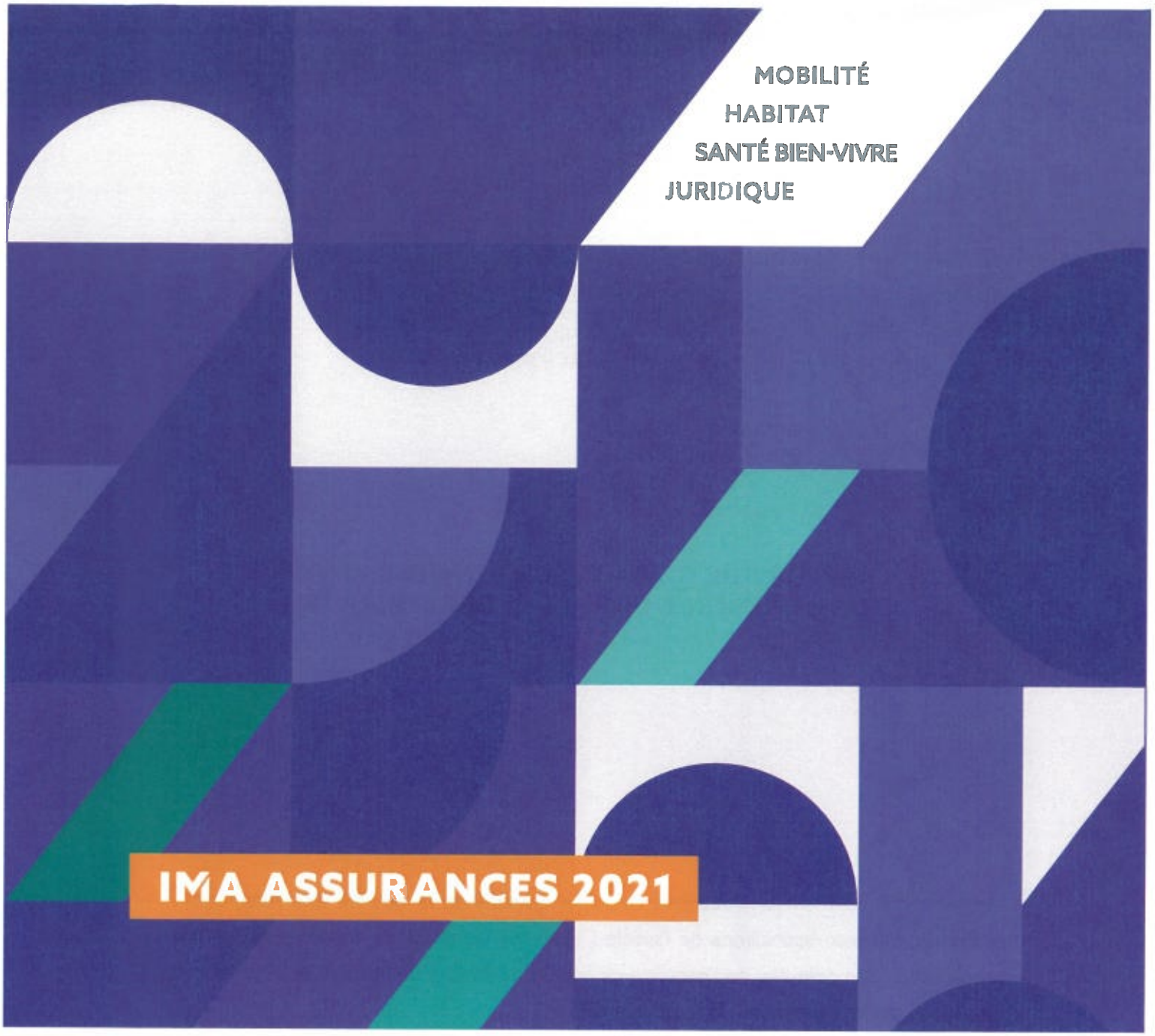
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NIORT atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00085
Numéro SIREN : 481 511 632
Nom ou dénomination : IMA Assurances

Ce dépôt a été enregistré le 01/08/2022 sous le numéro de dépôt 3528



RAPPORT ANNUEL.

Certifié conforme, Niort le 18 juillet 2022

Claude SARCIA
Président Directeur Général

GROUPE IMA

1/ BILAN ET HORS BILAN

2/ COMPTE DE RÉSULTAT

3/ ANNEXE AUX COMPTES

4/ DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

5/ RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ
AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES

6/ RÉPARTITION DU CAPITAL
AU 31 DÉCEMBRE 2021

COMPTES 2021.

IMA ASSURANCES

1/ BILAN ET HORS BILAN

2/ COMPTE DE RÉSULTAT

3/ ANNEXE AUX COMPTES

4/ DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

5/ RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ
AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES

6/ RÉPARTITION DU CAPITAL
AU 31 DÉCEMBRE 2021

COMPTES 2021.

IMA ASSURANCES

A. ACTIF

€	IMA ASSURANCES 31-déc-21	31-déc-20
1 CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE OU COMPTE DE LIAISON AVEC LE SIEGE	**-**	**-**
2 ACTIFS INCORPORELS	**1**	**1**
3 PLACEMENTS :	**36 044 149**	**35 708 438**
3A *Terrains et constructions*	2 148 033	2 169 201
3B *Placements dans les entreprises liées et dans des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation*	9	9
3C *Autres placements*	33 896 107	33 539 228
3D *Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes*		
4 PLACEMENTS REPRESENTANT LES PROVISIONS TECHNIQUES AFFERENTES AUX CONTRATS EN UNITES DE COMPTE		
5 PART DES CESSIONNAIRES ET RETROCESSIONNAIRES DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES :	**3 210 092**	**3 306 524**
5A *Provisions pour primes non acquises (NON-VIE)*	2 474 194	2 267 757
5B *Provisions d'assurance vie*		
5C *Provisions pour sinistres à payer (VIE)*		
5D *Provisions pour sinistres à payer (NON-VIE)*	735 897	1 038 767
5E *Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (VIE)*		
5F *Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (NON-VIE)*	-	-
5G *Provisions pour égalisation*	-	-
5H *Autres provisions techniques (VIE)*	-	-
5I *Autres provisions techniques (NON-VIE)*	-	-
5J *Provisions techniques des contrats en unités de compte*	-	-
6 CREANCES :	**8 489 361**	**16 039 933**
6A *Créances nées d'opérations d'assurance directe et de prises en substitution*		
6AA *Primes restant à émettre*	1 075 842	753 706
6AB *Autres créances nées d'opérations d'assurance directe et de prises en substitution*	702 162	364 052
6B *Créances nées d'opérations de réassurance et de cessions en substitution*	17 608	4 769
6C *Autres créances*		
6CA *Personnel*	-	-
6CB *Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques*	-	-
6CC *Débiteurs divers*	6 693 749	14 917 406
6D *Capital appelé non versé*		
7 AUTRES ACTIFS :	**23 567 011**	**14 073 510**
7A *Actifs corporels d'exploitation*	3 800	3 800
7B *Comptes courants et caisse*	23 563 211	14 069 710
7C *Actions ou certificats propres*	-	-
8 COMPTES DE REGULARISATION - ACTIF :	**381 339**	**405 074**
8A *Intérêts et loyers acquis non échus*	248 865	195 269
8B *Frais d'acquisition reportés (VIE et NON-VIE)*	97 283	123 051
8C *Autres comptes de régularisation*	35 191	86 753
TOTAL DE L'ACTIF	**71 691 952**	**69 533 479**

B. PASSIF

IMA ASSURANCES

€		31-déc-21	31-déc-20
1	**CAPITAUX PROPRES**	**42 856 367**	**39 106 840**
1A	*Capital social ou fonds d'établissement et fonds social complémentaire ou compte de liaison avec le siège*	7 000 000	7 000 000
1B	*Primes liées au capital social*	-	-
1C	*Réserves de réévaluation*	-	-
1D	*Autres réserves*	34 711	34 711
1E	*Report à nouveau*	30 372 129	27 379 318
1F	*Résultat de l'exercice*	5 449 526	4 692 811
2	**PASSIFS SUBORDONNES**	-	-
3	**PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES**	**19 747 602**	**18 549 232**
3A	*Provisions pour primes non acquises (NON-VIE)*	3 269 466	3 308 939
3B	*Provisions d'assurance vie*	-	-
3C	*Provisions pour sinsitres à payer (VIE)*		
3D	*Provisions pour sinistres à payer (NON-VIE)*	11 671 735	9 719 686
3E	*Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (VIE)*		
3F	*Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (NON-VIE)*	2 105 622	3 609 413
3G	*Provisions pour égalisation*	-	-
3H	*Autres provisions techniques (VIE)*		
3I	*Autres provisions techniques (NON-VIE)*	2 700 779	1 911 194
4	**PROVISIONS TECHNIQUES DES CONTRATS EN UNITES DE COMPTE**	-	-
5	**PROVISIONS (AUTRES QUE TECHNIQUES)**	**206 657**	**188 212**
6	**DETTES POUR DEPOTS EN ESPECES RECUS DES CESSIONNAIRES**	**735 897**	**1 038 767**
7	**AUTRES DETTES :**	**7 992 186**	**10 500 726**
7A	*Dettes nées d'opérations d'assurance directe et de prises en substitution*	2 942 660	2 700 454
7B	*Dettes nées d'opérations de réassuranceet de cessions en substitution*	1 934 614	1 766 467
7C	*Emprunts obligataires (dont obligations convertibles)*	-	-
7D	*Dettes envers les établissements de crédit*	96 311	95 699
7E	*Autres dettes :*		
7EA	*Titres de créances négociables émis par l'entreprise*	-	-
7EB	*Autres emprunts dépôts et cautionnements reçus*	-	-
7EC	*Personnel*	-	-
7ED	*Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques*	293 847	310 519
7EE	*Créanciers ou créditeurs divers*	2 724 755	5 627 587
8	**COMPTES DE REGULARISATION - PASSIF :**	**153 243**	**149 701**
	TOTAL DU PASSIF	**71 691 952**	**69 533 479**

€ Libellé	TOTAL 31/12/21	dont engagement à l'égard des Dirigeants	Entreprises liées	Participations
Engagements reçus (1)	-	-	-	-
Engagements donnés (2)	-	-	-	-
Avals, cautions et garanties de crédit donnés (2)	-	-	-	-
Titres et actifs acquis avec engagement de revente	-	-	-	-
Autres engagements sur titres, actifs ou revenus	-	-	-	-
Autres engagements donnés (3)	-	-	-	-
Engagements réciproques				
Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et rétrocessionnaires en réassurance	-	-	-	-
Valeurs reçues d'entreprises ayant des opérations en sub	-	-	-	-
Autres engagements réciproques	-	-	-	-
Autres valeurs détenues pour le compte de tiers	-	-	-	-
Encours d'instruments financiers à terme	-	-	-	-

(1) Détail engagements reçus

(2) Détail avals, cautions et garanties de crédit donnés -

(3) Détail des autres engagements donnés -

Engagements liés à la responsabilité d'associé ou de membres de certaines entités

Passifs externes -

Engagements hors bilan -

1/ BILAN ET HORS BILAN

2/ COMPTE DE RÉSULTAT

3/ ANNEXE AUX COMPTES

4/ DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

5/ RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ
AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES

6/ RÉPARTITION DU CAPITAL
AU 31 DÉCEMBRE 2021

COMPTES 2021.

IMA ASSURANCES

◆ COMPTE TECHNIQUE

€	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes 31/12/21	Opérations nettes 31/12/20
1 PRIMES ACQUISES	**59 641 361**	**- 5 310 341**	**54 331 020**	**52 961 363**
1a Primes	59 601 887	- 5 516 779	54 085 109	52 717 375
1b Variation des provisions pour primes non acquises	39 474	206 438	245 911	243 988
2 PRODUITS DES PLACEMENTS ALLOUES DU COMPTE NON TECHNIQUE	**41 416**		**41 416**	**61 955**
3 AUTRES PRODUITS TECHNIQUES	**487 454**	**-**	**487 454**	**880 628**
4 CHARGES DES SINISTRES	**- 44 943 196**	**1 989 062**	**- 42 954 134**	**- 39 380 907**
4a Prestations et frais payés	- 42 991 147	2 291 933	- 40 699 215	- 38 757 419
4b Charges des provisions pour sinistres	- 1 952 049	- 302 870	- 2 254 919	- 623 489
5 CHARGES DES AUTRES PROVISIONS TECHNIQUES	**- 789 585**	**-**	**- 789 585**	**- 227 878**
6 PARTICIPATION AUX RESULTATS	**1 503 791**	**-**	**1 503 791**	**- 1 138 816**
7 FRAIS D'ACQUISITION ET D'ADMINISTRATION	**- 4 111 564**	**1 593 102**	**- 2 518 461**	**- 3 050 723**
7a Frais d'acquisition	- 2 895 613		- 2 895 613	- 3 181 088
7b Frais d'administration	- 1 215 950		- 1 215 950	- 1 379 425
7c Commissions reçues des réassureurs et des garants en substitution	-	1 593 102	1 593 102	1 509 790
8 AUTRES CHARGES TECHNIQUES	**- 2 528 465**		**- 2 528 465**	**- 3 600 329**
9 VARIATION DE LA PROVISION POUR EGALISATION	**-**		**-**	**-**
RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE	**9 301 213**	**- 1 728 176**	**7 573 036**	**6 505 294**

◆ COMPTE NON TECHNIQUE

1 RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE	**7 573 036**	**6 505 294**
3 PRODUITS DES PLACEMENTS	**487 605**	**523 678**
3a Revenus des placements	426 689	384 447
3b Autres produits de placements	18 036	18 824
3c Produits provenant de la réalisation des placements	42 880	120 406
5 CHARGES DES PLACEMENTS	**- 338 860**	**- 302 769**
5a Frais internes et externes de gestion des placements et frais financiers	- 274 107	- 259 255
5b Autres charges des placements	- 54 480	- 41 659
5c Pertes provenant de la réalisation des placements	- 10 272	- 1 855
6 PRODUITS DES PLACEMENTS TRANSFERES AU COMPTE TECHNIQUE NON-VIE	**- 41 416**	**- 61 955**
7 AUTRES PRODUITS NON TECHNIQUES	**140 884**	**121 349**
8 AUTRES CHARGES NON TECHNIQUES	**-**	**-**
9 RESULTAT EXCEPTIONNEL	**- 21 168**	**- 136 625**
9a Produits exceptionnels	-	-
9b Charges exceptionnelles	- 21 168	- 136 625
10 PARTICIPATION DES SALARIES	**-**	**-**
11 IMPOTS SUR LES BENEFICES	**- 2 350 555**	**- 1 956 160**
12 RESULTAT DE L'EXERCICE	**5 449 526**	**4 692 811**

1/ BILAN ET HORS BILAN

2/ COMPTE DE RÉSULTAT

3/ ANNEXE AUX COMPTES

4/ DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

5/ RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ
AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES

6/ RÉPARTITION DU CAPITAL
AU 31 DÉCEMBRE 2021

COMPTES 2021.

IMA ASSURANCES

Annexe aux comptes IMA Assurances

Faits caractéristiques de l'exercice

Les primes acquises brutes d'un montant de 59 641 K€ sont en hausse de +3% par rapport à 2020.
La variation des primes acquises est due essentiellement à l'effet combiné de l'évolution des portefeuilles et des renégociations des primes unitaires.

La charge de sinistres brute du Compte Technique (44.9 M€ : +3.6M€ vs 2020, soit +9%) s'explique en partie par la tendance dossiers (+19%) et par les éléments ci-dessous:
. +766K€ : accroissement de la PSAP adaptée au contexte Covid (2 622K€ vs. 1 856K€ au 31.12.20)
. +985K€ : provisions spéciales (PSAP déplacement : +200K€ ; autres provisions techniques : +785K€);
. +267K€ : enveloppes de services plus fortes, avec une hausse du coût d'unité d'œuvre et des hypothèses de consommation revues essentiellement à la hausse.

Mais ces évolutions sont nuancées par d'autres facteurs baissiers :
. Marge de prudence 2021 plus faible que celle de 2020 ;
. Dossiers lourds moins coûteux qu'en 2020, avec de moindres déplacements des clients expatriés.
Cette tendance s'observe aussi sur les mandatements par moyen mis en œuvre, notamment des aide-ménagères : +21% mandatements, avec des coûts unitaires en hausse à 21.3€/h vs. 20.7€/h en 2020 et des nombres d'heures/mandatement stables (8h).

Le coût de la sous-traitance des dossiers d'assistance a diminué de 820K€ soit -4% par rapport à 2020.

Le résultat net s'établit à 5 450 K€.

Comme en 2020, l'année 2021 a été encore marquée par la pandémie de la Covid-19. Dès le mois de mai avec les premières mesures de déconfinement et la reprise des activités, la fréquence des sinistres a progressé, pour retrouver un niveau équivalent ou même supérieur à 2019, conjugué à une hausse du coûts des moyens mis en œuvre.

En 2021, IMA Assurances a continué à soutenir ses fournisseurs en accélérant les délais de paiement des factures.

Le Groupe lui aussi a suivi l'évolution de l'épidémie et des variants et s'est assuré de la continuité de service et de la protection de ses salariés.

Concernant l'évaluation des provisions techniques, et dans la poursuite des adaptations de 2020, les paramètres des modèles de 2021 ont été également adaptés et des méthodes alternatives ont été utilisées de manière à compléter les évaluations issues des méthodes classiques.

Ces méthodes alternatives ont été définies sur la base de la variation observée du coût moyen, de la charge globale ainsi que de cadences de développements de la charge et des règlements de sinistres dont le caractère atypique a été exclu et/ou retraité sur les survenances des périodes de confinement.
Sur le plan des impayés, la crise sanitaire a conduit à une vigilance particulière sur les impayés de primes.

Il convient par ailleurs de noter que comme en 2020, les placements financiers n'ont pas été impactés par cette crise et que les modalités de provisionnement de ces actifs sont restées inchangées.

1- Principes comptables et modes d'évaluation retenus

Les présents comptes ont été établis conformément aux dispositions des articles L 123-12 à L 123-28 du Code de commerce et aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France, pour les entreprises d'assurance :
- les règlements de l'ANC n°2015.11 du 26 novembre 2015 et suivants, relatifs aux comptes annuels des entreprises d'assurance, à jour des dernières modifications;
- les dispositions du Code des assurances ;
- par défaut : le plan comptable général.

Pour l'exercice 2021, il n'a pas été fait de dérogation aux principes généraux définis par ces textes.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles spécifiques au cadre des entreprises d'assurance et générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Changements de méthode, de modalités d'estimation et de présentation :
il n'a été procédé à aucun changement en 2021.

La date de clôture des comptes d'IMA Assurances est le 31 décembre. Les exercices N et N-1 sont d'une durée identique de 12 mois.

Les comptes sont présentés en euros.

BILAN ACTIF

1.1. Actif immobilisé

1.1.1. Immobilisations corporelles

Il s'agit des dépôts et cautionnements versés.

1.1.2. Immobilisations incorporelles

IMA Assurances a reçu, par un transfert de portefeuille agréé par le Comité des Entreprises d'Assurance en date du 22 septembre 2005, l'ensemble des contrats d'IMA SA avec effet au 1er janvier 2006.
Cet apport a été réalisé à la valeur nette comptable et valorisé à 1 euro.

1.1.3. Placements : modes d'évaluation

1.1.3.1. Placements immobiliers

Un placement immobilier a été réalisé à Paris en mai 2012. Cet immeuble d'exploitation, acquis pour 2 602 K€, figure à l'actif pour une valeur nette de 2 148 K€ au 31 décembre 2021. Sa valeur à dire d'expert, au 31 décembre 2021 était de 3 500 K€.

1.1.3.2. Placements dans des entreprises liées et dans des entreprises avec un lien de participation

Au 31 décembre 2021, IMA Assurances détient une action WAFA IMA Assistance.
Le rôle de holding du Groupe IMA est tenu par IMA SA.

1.1.3.3. Autres placements

a) Valeurs mobilières amortissables, article R343-9 :

Les valeurs mobilières amortissables (obligations, titres de créances négociables...) sont inscrites pour leur prix d'achat (hors intérêts courus).
La différence entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement de chaque ligne de titres est rapportée au résultat sur la durée résiduelle des titres.
Cet amortissement figure en compte de régularisation actif ou passif et est intégré dans le résultat financier.
Une provision est constituée s'il existe un risque de crédit avéré au sens de l'article R123-2,
ce qui n'est pas le cas à la date de clôture.
Au 31 décembre 2021, IMA Assurances détient des certificats de dépôt qui sont éligibles au régime de l'article R343-9 mais ne font pas l'objet d'un traitement particulier.
En 2010, IMA Assurances a souscrit un mandat de gestion avec OFI pour la gestion d'un portefeuille obligataire. La collaboration s'est poursuivie en 2021.

b) Valorisation des instruments financiers détenus en portefeuille :
Les instruments financiers détenus en portefeuille sont valorisés à leur valeur liquidative à la date de clôture.

c) Évaluation des titres et autres placements financiers article R 343-10

IMA Assurances détient des titres de cette nature au 31 décembre 2021, essentiellement des SICAV obligataires et monétaires.
Ces valeurs sont inscrites au bilan à leur prix d'achat (hors intérêts courus et frais d'acquisition).
Leur valeur de réalisation est déterminée comme suit :

• Titres cotés : au dernier cours de Bourse connu au jour de l'inventaire ;

• Titres non cotés : prix d'utilité pour l'entreprise ;

• OPC relevant de la directive UCITS IV et fonds d'investissements (FIA) alternatifs relevant de la directive AIFM : dernière valeur liquidative connue au jour de l'inventaire.
Les modalités de dépréciation des actifs financiers sont fixées par le règlement n° 2015-11 de l'ANC.
De plus, l'Autorité des normes comptables, dans les articles 123-7 à 123-9 du règlement 2015-11 précise les règles de dépréciation des valeurs amortissables relevant de l'article R. 343-10, avec notamment un mode de dépréciation différencié selon l'horizon de détention, en distinguant le risque de crédit des autres risques liés aux évolutions du marché.
Ces valeurs font l'objet d'une revue de façon à détecter un risque éventuel de contrepartie qui est le seul risque à provisionner, IMA Assurances ayant l'intention et la capacité de détenir ces titres jusqu'à leur maturité.
Les provisions sont constatées ligne à ligne lorsque la dépréciation a un caractère durable.
Il n'y a pas lieu de constituer une telle provision au 31 décembre 2021.

Pour les autres titres cotés, conformément à l'avis du CNC, une moins-value latente de 20 % du prix d'origine pendant six mois consécutifs permet de qualifier le caractère durable de la dépréciation lorsque les marchés sont peu volatils. Ce seuil peut être porté à 30 % lorsque les marchés enregistrent une forte volatilité.
D'autres critères peuvent venir s'ajouter à cette règle notamment l'existence d'une provision pour dépréciation à l'arrêté précédent.
IMA Assurances ne détient pas d'investissement en actions cotées à la clôture.

Pour les titres non cotés en moins-values latentes, un examen dossier par dossier serait mené à chaque arrêté des comptes en fonction des événements survenus sur les titres :
IMA Assurance ne détient pas de tels titres à la clôture.

Pour l'ensemble du portefeuille des placements visés à l'article R. 343-10 du Code des assurances, dans les comptes sociaux, une provision pour risque d'exigibilité des engagements techniques est comptabilisée au passif lorsque la valeur globale de ces placements est supérieure à leur valeur de réalisation.
Il n'y a pas lieu de constituer une telle provision au 31 décembre 2021.

1.1.4. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.
Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.
Les créances nées d'opérations d'assurance regroupent principalement les soldes débiteurs des comptes des tiers (assurés, bénéficiaires, etc…).
Les créances qui font l'objet de litiges ou pour lesquelles il existe un risque avéré de non-recouvrement sont dépréciées.

1.1.5. Comptes de régularisation actifs

1.1.5.1. Frais d'acquisitions reportés

Conformément aux dispositions comptables prévues par l'article 151-1 du Règlement ANC 2015-11, la société a inscrit à l'actif du bilan la partie non imputable à l'exercice des frais d'acquisition des contrats constatés en charges de l'exercice.
Soit l'information disponible pour certains contrats permet le calcul du montant reporté contrat par contrat, dans les mêmes conditions et selon les mêmes méthodes que la provision pour primes non acquises.

Soit, pour les autres contrats les frais d'acquisitions non directement affectables contrats par contrat sont reportés selon le prorata des items (a) et (b) définis ci-dessous :
(a) partie de la provision pour primes non acquises correspondant aux contrats non affectés ;
(b) partie des primes émises correspondant aux contrats non affectés.

Les contrats d'IMA Assurances n'étant pas dans le périmètre de l'article L.113-15-2 du code des assurances, la probabilité des résiliations visées à cet article n'est pas prise en compte pour déterminer la période d'imputation des frais d'acquisition.

1.1.5.2. Autres comptes de régularisation

Les charges payées au cours de l'exercice mais non imputables à ce dernier sont portées en charges constatées d'avance.

1.1.6. Différences de conversion

IMA Assurances enregistre les opérations en devises selon les principes de comptabilisation, d'évaluation et d'information énoncés aux articles 240-1 et suivants du règlement ANC 2015-11.

BILAN PASSIF

1.1.7. Capitaux propres

Le capital d'IMA Assurances est composé de 700 000 actions entièrement libérées d'une valeur de 10 euros, soit 7 000 000 euros.

1.1.8. Provisions

Les provisions constituées sont destinées à couvrir les charges échues de l'exercice ou à garantir un risque certain dont l'entreprise a connaissance à la clôture de l'exercice.
Les provisions techniques sont élaborées en conformité avec les règles du Code des assurances.
Elles sont déterminées en brut de réassurance, la part des réassureurs figurant à l'actif.

1.1.8.1. Provisions pour sinistres

Les provisions pour sinistres représentent la valeur estimée des dépenses en principal et en frais tant internes qu'externes, relatives au règlement des dossiers d'assistance ouverts à la clôture de l'exercice.
Ces provisions sont calculées selon des méthodes statistiques et récapitulées par exercice de survenance. Les dépenses sont estimées à leur coût futur non actualisé.
Les provisions pour sinistres comprennent notamment les provisions pour « sinistres inconnus » ou « tardifs », y compris déclarés tardivement (après la date d'inventaire).
Les provisions pour sinistres sont augmentées d'une provision pour frais de gestion de sinistres : ce taux de chargement est déterminé selon une méthode prospective d'estimation du temps passé sur les dossiers antérieurs.
Les modalités de calcul de la provision pour frais de gestion de sinistres ont été ajustées au cours de l'exercice 2021 et portent le taux de chargement à 24,01% en 2021 contre 23,88% en 2020.

1.1.8.2. Provisions pour primes non acquises et risques en cours

La provision pour primes non acquises est destinée à constater la part des primes se rapportant à la période comprise entre la date de l'inventaire et la date de la prochaine échéance de la prime.
Elle est calculée en fonction des paramètres des contrats, contrat par contrat, au *prorata temporis*.
La provision pour risques en cours est destinée à couvrir, pour chacun des contrats payables d'avance, la charge de sinistres et de frais pour la période qui s'écoule entre la date d'inventaire et la première échéance de prime ou de terme du contrat pour la part de ce coût non couverte par la provision pour primes non acquises.
Le calcul est effectué en fonction d'un taux moyen de sinistralité observé sur chacun des contrats concernés sur les exercices N et N-1.
Sur les contrats pour lesquels les prévisions de coûts de sinistres dépassent, sur la période comprise entre la date de l'inventaire et la date d'échéance du contrat, la part des primes se rapportant à cette période post clôture, le différentiel a été provisionné en « provision pour risque en cours ».

1.1.8.3. Provisions pour risques croissants

Le niveau de provision pour risque croissant, a été recalculé au 31.12.2021 au vu de l'évolution de l'activité dépendance de l'exercice.
Cette provision a donc été intégralement reprise pour 770K€ et dotée à nouveau pour 1 405K€.
Cette provision reste évaluée sur la base d'une projection d'un résultat technique sur un horizon de 5 ans et correspond par conséquent, au déséquilibre des primes sur les sinistres et frais des contrats concernés.

1.1.9. Les opérations en devises

Les opérations en devises sont converties en euros au cours du jour de la date de la facture ou du règlement lors de leur enregistrement.
Conformément au règlement ANC n° 2015-05, les écarts de change sur créances et dettes commerciales sont reclassés en résultat d'exploitation à compter de 2018.
Au sens de ce règlement, les opérations concernées dans les comptes d'IMA Assurances ne sont ni liées à des instruments financiers à terme ni à des opérations de couverture : ce sont des 'opérations isolées'.
Les créances et dettes en devises sont converties à la clôture de l'exercice sur la base du cours du 31 décembre. Les écarts de change alors dégagés sont comptabilisés en comptes d'écarts de conversion actif et passif uniquement pour les devises hors zone euro.
Si le solde de ces comptes fait apparaître un écart de conversion actif net, une provision pour risques et charges est constituée**.**

1.2. Postes du compte de résultat

1.2.1 Primes acquises

Les primes émises correspondent aux émissions hors taxes nettes d'annulations, de réductions et de ristournes. Les primes acquises sont obtenues en corrigeant les primes émises des régularisations de primes et de la variation des provisions de primes. Ainsi, les primes des contrats en vigueur durant l'exercice sont prises en compte dans les produits pour leur fraction courue sur l'exercice.

Les primes acquises comprennent la provision pour primes non acquises, qui représente la quote-part de primes émises et non acquises à la clôture de l'exercice relative à des contrats en vigueur.

Les primes encaissées avant la date d'effet de la garantie sont portées dans les créances et dettes nées d'opération d'assurance directe au compte « primes restant à émettre ».

1.2.2 Autres produits non techniques

Les autres produits non techniques correspondent à des régularisations.

1.3. Règles retenues pour l'imputation des charges par destination

La comptabilisation des charges par destination est réalisée selon les dispositions du Règlement ANC 2015-11.

Pour l'ensemble des charges, une comptabilisation est effectuée dans un premier temps dans des comptes par nature auxquels sont affectées des sections analytiques (services).
Ces comptes par nature sont soldés et répartis dans les comptes par destination mensuellement.

L'affectation dans les différentes destinations est effectuée en fonction du couple charge par nature/section analytique.

Les spécificités inhérentes à l'activité Assistance ont été intégrées. Les charges des plateaux d'assistance sont, par exemple, comptabilisées sur la ligne prestations et frais payés.

En particulier :

• *Compte « charge des sinistres »*

Il est essentiellement alimenté par le coût des dossiers d'assistance sous-traités aux filiales du Groupe IMA, ainsi que les sections du traitement des factures des prestataires d'assistance.
Il comprend également les pertes de change sur créances et dettes commerciales à compter de 2018.

• *Compte « frais d'acquisition »*

Il est essentiellement alimenté par les sections du Commerce et de la Direction Générale ainsi que par les coûts directement affectables aux contrats. Il comprend essentiellement le montant des vacations des sections du Commerce et de la Direction Générale facturés annuellement par IMA GIE ainsi que les coûts directement affectables aux contrats.

• *Compte « frais d'administration »*

Ce compte regroupe les coûts imputés sur les services liés au suivi des contrats : émissions, encaissements de primes, à la gestion de la trésorerie, aux opérations comptables en général et aux analyses de gestion.

1.4. Hors bilan

L'entreprise a recensé les engagements reçus et donnés selon les dispositions en vigueur.
Leur nature et leur montant sont précisés dans le tableau « détail des engagements reçus et donnés ».

Les éléments présentés ci-après sont exprimés en milliers d'euros.

2 - Informations complémentaires sur le bilan

2.1. Actif immobilisé

● *Analyse des variations de certains postes d'actif immobilisé*

Nature	Valeur brute à la date d'ouverture	Acquisitions	Cessions	Valeur brute à la date de clôture
Immobilisations incorporelles	90	-	-	90
Terrains et constructions	2 352	-	-	2 352
Titres de propriété				
. Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	-	-	-	-
. Entreprises liées	0	-	-	0
Bons, obligations et créances				
. Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	-	-	-	-
. Entreprises liées	-	-	-	-
Autres Placements	33 539	39 818	39 462	33 896
Dépôts déposés chez les cédantes	-	-	-	-
Total	**35 981**	**39 818**	**39 462**	**36 338**

● *Actif avec clause de réserve de propriété*

Il n'y avait aucune acquisition d'immobilisations non réglées au 31 décembre 2021.

● *Décomposition de la variation des amortissements et dépréciations liés à ces actifs*

Nature	Amort.ou dépréciations cumulées à la date d'ouverture	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Amort.ou dépréciations cumulées au 31/12/2021
Immobilisations incorporelles	90	-	-	90
Terrains et constructions	183	21	-	204
Titres de propriété				
. Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	-	-	-	-
. Entreprises liées	-	-	-	-
Bons, obligations et créances				
. Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	-	-	-	-
. Entreprises liées	-	-	-	-
Autres placements	-	-	-	-
Dépôts déposés chez les cédantes	-	-	-	-
Total	**272**	**21**	**-**	**293**

● *Postes d'actif immobilisé net*

Nature	Valeur brute fin d'exercice	Amortissements	Dépréciations	Valeur nette fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	90	90	-	0
Terrains et constructions	2 352	204	-	2 148
Titres de propriété				-
. Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	-	-	-	-
. Entreprises liées	0	-	-	0
Bons, obligations et créances				-
. Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	-	-	-	-
. Entreprises liées	-	-	-	-
Autres placements	33 896	-	-	33 896
Dépôts déposés chez les cédantes	-	-	-	-
Total	**36 338**	**293**	**-**	**36 044**

2.2. État récapitulatif de l'ensemble des placements inscrits au bilan social

		Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation
I-	**PLACEMENTS (détail des postes 3 et 4 de l'actif)**			
1.	Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	2 352	2 148	3 500
	dont OCDE	2 352	2 148	3 500
	dont hors OCDE	-	-	-
2.	Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	-	-	-
	dont OCDE	-	-	-
	dont hors OCDE	-	-	-
3.	Parts d'OPCVM (autres que celles visées en 4)	7 134	7 134	7 157
	dont OCDE	7 134	7 134	7 157
	dont hors OCDE	-	-	-
4.	Parts d'OPCVM détenant exclusivement des titres à revenu fixe	-	-	-
	dont OCDE	-	-	-
	dont hors OCDE	-	-	-
5.	Obligations et autres titres à revenu fixe	26 763	26 763	26 839
	dont OCDE	26 763	26 763	26 839
	dont hors OCDE	-	-	-
6.	Prêts hypothécaires	-	-	-
	dont OCDE	-	-	-
	dont hors OCDE	-	-	-
7.	Autres prêts et effets assimilés	-	-	-
	dont OCDE	-	-	-
	dont hors OCDE	-	-	-
8.	Dépôts auprès des entreprises cédantes	-	-	-
	dont OCDE	-	-	-
	dont hors OCDE	-	-	-
9.	Dépôts (autres que ceux visés au 8) et cautionnements en espèces et autres placements	-		-
	dont OCDE	-	-	-
	dont hors OCDE	-	-	-
10.	Actifs représentatifs de contrats en unités de compte			
	dont OCDE	-	-	-
	dont hors OCDE	-	-	-
11.	Autres instruments financiers à terme	-	-	-
	TOTAL (ligne 1 à 11)	**36 248**	**36 044**	**37 496**

		Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation
	REPORT DU TOTAL DE LA LIGNE 1 A 11:	**36 248**	**36 044**	**37 496**
1)	dont :			
	Placements évalués selon l'article R 343-9 du Code des Assurances et instruments financiers à terme rattachés	26 763	26 763	26 839
	Placements évalués selon l'article R 343-10 du Code des Assurances et instruments financiers à terme rattachés	9 486	9 282	10 657
	Placements évalués selon l'article R 343-13 du Code des Assurances et instruments financiers à terme rattachés			
	Placements évalués selon l'article R 343-11 du Code des Assurances	-	-	-
2)	dont :			
	Valeurs affectables à la représentation des provisions techniques autres que celles visées ci-dessous	N/A	N/A	N/A
	Valeurs garantissant les engagements envers les institutions de prévoyance ou couvrant les fonds de placement gérés			
	Valeurs déposées chez les cédants	-	-	-
	Valeurs affectées aux provisions techniques des opérations d'assurance légalement cantonnées dans une comptabilité auxiliaire d'affectation en France	-	-	-
	Autres affectations ou sans affectation	36 248	36 044	37 496
3)	dont :			
	o valeurs déposées chez les cédantes	-	-	-
	o autres valeurs	36 248	36 044	37 496
II-	**ACTIFS AFFECTABLES A LA REPRÉSENTATION DES PROVISIONS TECHNIQUES (AUTRES QUE LES PLACEMENTS, LES INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME, ET LA PART DES REASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES)**	**N/A**	**N/A**	**N/A**
	dont intérêts courus non échus	-	-	-
	dont banques et caisses	-	-	-
	dont chèques à encaisser	-	-	-
III-	**VALEURS APPARTENANT A DES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE (à raison d'une ligne par institution de prévoyance)**	-	-	-

Informations complémentaires (valeur nette)

Montant des acomptes inclus dans la valeur des actifs inscrits au poste « Terrains et constructions »	
Montant des terrains et constructions en faisant apparaître, en distinguant les droits réels et les parts de sociétés immobilières ou foncières non cotées :	
o immobilisations utilisées pour l'exercice des activités propres de l'établissement	
o autres immobilisations	2 148
Solde non encore amorti ou non encore repris correspondant à la différence sur prix de remboursement des titres évalués conformément aux articles R. 343-9 et R.343-10 du code des assurances	-

2.3. Centralisation de trésorerie

La centralisation de la trésorerie est une procédure qui consiste à faire remonter sur une même société, les encaissements et les décaissements affectant les comptes bancaires d'entités formant un groupe d'entreprises afin d'optimiser la gestion de la trésorerie.
Dans le Groupe IMA, c'est dans la société IMA SA que le compte centralisateur (ou compte pivot) est ouvert.

La position des soldes bancaires du 31/12/2021 apportés à la centralisation de la trésorerie s'établit ainsi :

HSBC	3 266
Société Générale	1
TOTAL	3 267

La centralisation de trésorerie repose sur des mouvements effectifs de fonds entre le compte centralisateur et les comptes participants et génère par conséquent une relation de prêt/emprunt intra-groupe nécessitant la mise en place d'une rémunération calculée sur le principe suivant : les avances portent intérêt au taux Eonia -0,20 sur les positions créditrices (prêts) et Eonia +0,20 sur les positions débitrices (emprunts) avec un taux plancher de zéro.
Ces rémunérations ressortent comme suit pour l'exercice :

	Charges financières	Produits financiers
Exercice 2021	0	0

2.4. État des échéances des créances et des dettes

2.4.1. État des échéances des créances

Créances	Montant brut	Moins d'1 an	Plus d'1 an Moins de 5 ans	Plus de 5 ans
Primes acquises non émises & primes émises d'avance	1 076	1 076	-	-
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	702	702	-	-
Créances nées d'opérations de réassurance	18	18	-	-
Personnel	-	-	-	-
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	-	-	-	-
Débiteurs divers (*)	6 699	6 699	-	-
Capital appelé non versé	-	-	-	-
TOTAL brut	**8 495**	**8 495**	**-**	**-**
Provisions pour dépréciation des créances	- 5	- 5	-	-
Créances nettes	**8 489**	**8 489**	**-**	**-**

(*) dont IMA GIE: 651K€; dont compte cash pooling IMA SA 3 267K€

Au 31 décembre 2021, une provision pour dépréciation des clients a été constituée au regard des risques de non-recouvrement.

2.4.2 Autres créances

● *Débiteurs actifs nets de provisions*

LIBELLES	31.12.2021	31.12.2020
Entreprises liées(*)	3 929	7 548
Autres comptes de régularisation	2 765	7 369
TOTAL	**6 694**	**14 917**

(*) dont compte cash pooling IMA SA 3 267K€

● *État, Sécurité Sociale et collectivités publiques*

LIBELLES	31.12.2021	31.12.2020
Etat - CVAE à récupérer	-	
TOTAL	**-**	**-**

2.4.3 Comptes de régularisation actifs

LIBELLES	31.12.2021	31.12.2020
Intérêts courus sur placements	249	195
Frais d'acquisition reportés	97	123
Différence sur prix de remboursement des obligations à percevoir	33	81
Ecart de conversion	3	5
TOTAL	**381**	**405**

2.4.4 État des échéances des dettes

Dettes	**Montant brut**	**Moins d'1 an**	**Plus d'1 an Moins de 5 ans**	**Plus de 5 ans**
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	2 943	2 943	-	-
Dettes nées d'opérations de réassurance (*)	1 935	1 935	-	-
Emprunts obligataires dont obligations convertibles	-	-	-	-
Dettes envers les établissements de crédit	96	96	-	-
Titres de créances négociables émis par l'entreprise	-	-	-	-
Autres emprunts dépôts et cautionnements reçus	-	-	-	-
Personnel	-	-	-	-
Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques	294	294	-	-
Créanciers divers (**)	2 725	2 725	-	-
TOTAL brut	**7 992**	**7 992**	**-**	**-**

(*) Wafa IMA Assistance

(**) dont IMA GIE 2 005 K€

2.4.5 Autres dettes

- ***État, organismes Sécurité Sociale et collectivités publiques***

LIBELLES	31.12.2021	31.12.2020
Charges à payer	81	132
Taxes collectées (dont TVA et TCA)	213	179
TOTAL	**294**	**311**

- ***Créanciers divers***

LIBELLES	31.12.2021	31.12.2020
Entreprises liées	2 237	3 265
Dette d'intégration fiscale	323	1 119
Fournisseurs	40	558
Avoirs à établir	1	-
Autres charges à payer	124	686
Autres créditeurs	-	-
TOTAL	**2 725**	**5 628**

2.5. Entreprises liées ou avec lesquelles il existe un lien de participation

Les entreprises liées sont celles incluses dans le périmètre de consolidation de la société mère IMA SA.

2.6. Passifs subordonnés

Aucun passif subordonné n'a été contracté ni n'est en cours sur l'exercice.

2.7. Composition de l'actionnariat

Le capital social à la clôture de l'exercice est constitué de 700 000 actions simples.
Chacune de ces actions a une valeur nominale 10 euros.
Chaque action confère un et un seul droit de vote à son détenteur.

2.8. Mouvements des fonds propres et réserves

Nature	01.01.2021	Affectation du résultat N-1	Dividendes versés	Résultat 2021	31.12.2021
Capital	7 000				7 000
Report à nouveau	27 379	2 993			30 372
Autres réserves	35				35
Résultat de l'exercice	4 693	-2 993	-1 700	5 450	5 450
Total	**39 107**	**0**	**-1 700**	**5 450**	**42 856**

2.9. Réévaluation au cours de l'exercice

Aucun élément du bilan n'a fait l'objet d'une réévaluation au cours de l'exercice.

2.10. Provisions techniques

N° de rubrique du passif	Nature	31.12.2021	31.12.2020
3A Provisions pour primes non acquises		***3 269***	***3 309***
Provisions de sinistres à payer sur la réassurance acceptée (hors chargement)		8	19
Chargement (**)		3	5
Provisions de sinistres à payer sur la réassurance acceptée (chargées)		**12**	**24**
Provisions de sinistres à payer hors antérieurs (hors chargement)		8 658	7 556
Chargement (**)		1 907	1 559
Provisions de sinistres à payer (hors antérieurs) chargées		**10 565**	**9 116**
Provisions de sinistres à payer sur antérieurs (hors chargement)		904	486
Chargement (**)		212	113
Provisions de sinistres à payer sur antérieurs (chargées)		**1 116**	**600**
Prévisions de recours à encaisser (hors chargement)		-27	-26
Chargement (**)		7	6
Prévisions de recours à encaisser (chargées)		**-21**	**-20**
S/T Chargement (**)		2 129	1 684
3D Sous-total provisions pour sinistres à payer (Non-Vie)		***11 672***	***9 720***
3F Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (Non-Vie)		***2 106***	***3 609***
3I Provisions pour risques en cours et provision pour risques croissants ()***		***2 701***	***1 911***
TOTAL DES PROVISIONS TECHNIQUES		**19 748**	**18 549**
dont part des cessionnaires dans les provisions techniques		3 210	3 307

(**) Le taux de chargement est de 24,01 % au 31 décembre 2021. Il était de 23,88 % au 31.12.2020

(*) Dont provisions constituées sur les activités domicile et dépendance. Elles sont fiscalement neutralisées.

- Domicile
 - Provision pour Risques En Cours
 La provision dotée au 31 décembre 2020 pour 600 K€ sur la base de notre business plan actualisé a été a recalculée au 31 décembre 2021 au vu de l'évolution de l'activité domicile.
 Cette provision a ainsi été intégralement reprise et dotée à nouveau pour 750 K€.
 Cette provision a donc un solde de 750 K€ au 31 décembre 2021.
 - Provisions pour Réserves de Stabilité
 Pour l'un des contrats d'assistance à domicile, la provision pour réserve de stabilité avait été constituée au 31 décembre 2020 à hauteur de 500 K€. Courant 2021 elle a été elle a été négativement corrigée via les 'Autres Produits Techniques' au fur et à mesure de son alimentation contractuelle, pour la ramener à son plafond contractuel de 500 K€. Son solde est donc de 500 K€ au 31 décembre 2021.
- Dépendance
 - Provision pour Risques Croissants
 La provision dont le solde au 31.12.20 était de 770 K€ sur la base de notre business plan actualisé, suite à la mise en place en 2013 d'un contrat lié à la dépendance, a été recalculée au 31.12.21 au vu de l'évolution de l'activité dépendance en 2021
 Cette provision a donc été intégralement reprise et dotée à nouveau pour 1 405K€.
 Son solde est donc de 1 405 K€ au 31 décembre 2021.

● ***Recours à encaisser***

Les montants des recours à recevoir sont déduits des provisions pour sinistres à payer pour la présentation du tableau ci-après.

2.11. Évolution au cours des trois derniers exercices des paiements de sinistres effectués depuis l'exercice de survenance et de la provision pour sinistres à payer

	Exercices de survenance				
Années d'inventaire	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**	**2021**
Inventaire 2019					
Règlements nets	44 748	47 186	40 774		
Provisions nettes	152	263	7 564		
Total sinistres	44 900	47 449	48 338		
Primes acquises	60 671	65 328	60 178		
S/P	74,01%	72,63%	80,32%		
Inventaire 2020					
Règlements nets	44 901	47 476	45 975	32 115	
Provisions nettes	14	100	454	9 120	
Total sinistres	44 915	47 576	46 429	41 234	
Primes acquises	60 670	65 327	63 286	54 974	
S/P	74,03%	72,83%	73,36%	75,01%	
Inventaire 2021					
Règlements nets	44 932	47 440	45 881	30 160	25 245
Provisions nettes	2	10	74	1 014	10 557
Total sinistres	44 934	47 450	45 956	31 174	35 802
Primes acquises	60 670	65 326	63 292	56 288	58 326
S/P	74,06%	72,64%	72,61%	55,38%	61,38%

2.12. État des règlements et provisions pour sinistres à payer nettes de recours

	Année d'ouverture des dossiers				
Ensemble des contrats d'assurance	Cumul des exercices	2020	2019	2018	2017 et antérieurs
Provisions 01.01.2021 (a) (hors chargement)	7 406	6 921	369	80	36
Paiements 2021	5 772	5 371	286	55	60
Provisions 31.12.2021 (hors chargement)	901	820	61	8	13
Coût total comptabilisé au 31.12.2021 (b)	6 673	6 191	347	63	73
Excédent sur provision (a-b)	769	730	22	18	0
Insuffisance sur prov. (b-a)	37	0	0	0	37

Les provisions pour sinistres à payer s'entendent nettes de prévisions de recours à encaisser et hors chargement pour frais de gestion.

3- Informations sur le compte de résultat

3.1. Ventilation de l'ensemble des produits et charges des opérations techniques par catégorie ministérielle

	Affaires directes	Acceptation	Total général
1. Primes acquises	59 387	254	59 641
1a Primes émises brutes	59 348	254	59 602
1b Variation des primes non acquises	39	0	39
2. Charges des prestations	44 060	168	44 228
2a Prestations et frais payés	42 805	185	42 990
2b Charges des provisions pour sinistres et autres	1 255	-17	1 238
A. Solde de souscription (1-2)	**15 327**	**86**	**15 413**
5. Frais d'acquisition	2 887	9	2 896
6. Autres charges de gestion nettes	3 245	12	3 257
B. Charges d'acquisition et de gestion nettes (5+6)	**6 132**	**21**	**6 153**
7. Produits de placements alloués	41	0	41
8. Participation aux résultats	0	0	0
C. Solde financier (7-8)	**41**	**0**	**41**
9. Part des réassureurs dans les primes acquises	5 517	0	5 517
10. Part des réassureurs dans les prestations payées	2 292	0	2 292
11. Part des réassureurs dans les charges des provisions pour prestations	-96	0	0 -96
12. Part des réassureurs dans les participations aux résultats	0	0	0 0
13. Commissions reçues des assureurs	1 593	0	1 593
D. Solde de réassurance (10+11+12+13-9)	**-1 728**	**0**	**-1 728**
Résultat technique (A-B+C+D)	**7 508**	**65**	**7 573**
Hors compte			
14 Provisions pour primes non acquises (clôture)	3 269	0	3 269
15 Provisions pour primes non acquises (ouverture)	3 309	0	3 309
16 Provisions pour sinistres à payer (clôture)	10 977	12	10 989
17 Provisions pour sinistres à payer (ouverture)	9 013	24	9 037
18 Autres provisions techniques (clôture)	4 777	89	4 866
19 Autres provisions techniques (ouverture)	5 487	94	5 581

3.2. Ventilation des produits et des charges de placement

● ***Ventilation des produits et des charges de placement de l'exercice***

Nature des revenus	Entreprises liées	Autres revenus	Total
Revenus des participations (1)	-		
Revenus des placements immobiliers	139		139
Revenus des autres placements	-	348	348
Autres revenus financiers (commissions, honoraires,…)	-		
TOTAL	**139**	**348**	**488**
Frais financier (commissions, honoraires, intérêts et agios,…)	-	-284	-284
Pertes provenant de la réalisation des placements et d'écarts de change			
Autres charges de placement	-	-54	-54
Dotation à la réserve de capitalisation			
Dotation provision pour dépréciation de comptes courants			
Dotation provision pour dépréciation des titres de dépréciation			
Total des autres charges de placements (moins-values, dotations aux amortissements et provisions, charges internes…)	-	**-339**	**-339**

(1) Au sens de l'article 20 du décret du 29 novembre 1983.

3.3. Détail de certains postes du compte de résultat

3.*3.1. Ventilation des charges de personnel*

IMA Assurances n'a aucun salarié.

3.*3.2. Ventilation des primes émises brutes*

● ***Affaires directes***

LIBELLES	31.12.21	31.12.20
France	53 727	52 822
CEE	6 165	5 096
Hors CEE	-	
Ristournes / primes	-555	-181
TOTAL	**59 336**	**57 737**

● ***Acceptations***

LIBELLES	31.12.21	31.12.20
France	266	254
CEE	-	-
Hors CEE	-	-
TOTAL	**266**	**254**

Total des primes	**59 602**	**57 992**

3.3.3. Entrées et sorties de portefeuille

Au cours de l'exercice 2021, la société n'a pas procédé à une acquisition ou une cession de portefeuille au sens du code des assurances.

3.3.4. Charges de sinistres

LIBELLES	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes 31.12.2021	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes 31.12.2020
Prestations et frais payés	24	-2 292	22	20	-1 514	19
	410		118	870		356
Frais de fonctionnement Assistance	18		18	18		18
(IMA GIE, SERENA)	165	-	165	968	-	968
Coût des dossiers sous-traités aux filiales internationales du Groupe IMA	416	-	416	433	-	433
S/T Frais de fonctionnement assistance	**18 581**	**-**	**18 581**	**19 401**	**-**	**19 401**
S/T Prestations et frais payés	**42 991**	**-2 292**	**40 699**	**40 271**	**-1 514**	**38 757**
Charges des provisions pour sinistres (variations)	**1 952**	**303**	**2 255**	**1 057**	**-433**	**623**
Charges de sinistres	**44 943**	**-1 989**	**42 954**	**41 328**	**-1 947**	**39 381**

3.3.5. Autres charges techniques

LIBELLES	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes 31.12.2021	Opérations nettes 31.12.2020
Autres frais de fonctionnement	2 528	-	2 528	3 600
Autres charges techniques	**2 528**	**-**	**2 528**	**3 600**

3.3.6. Produits et charges non techniques

LIBELLES	31.12.2021	31.12.2020
Produits		
Régularisation des comptes de mandat	-	-
Chèques anciens non débités	17	15
Produits de change sur créance & dettes commerciales	-	-
Autres produits de gestion courante	123	106
Total	**141**	**121**
Charges		
	-	**-**

3.3.7. Résultat technique

LIBELLES	31.12.2021	31.12.2020
Résultat technique brut	9 301	7 688
Cessions et rétrocessions	-1 728	-1 182
Résultat technique net	**7 573**	**6 505**

3.3.8. Actifs avec clause de réserve de propriété

Néant.

3.4. Proportion dans laquelle le résultat de l'exercice a été affecté par des dérogations aux principes généraux d'évaluation

Aucune dérogation aux principes généraux d'évaluation en application de la réglementation fiscale n’a été pratiquée au cours de l’exercice.

3.5. Impôt sur les sociétés

● *Ventilation de l'impôt sur les sociétés*

LIBELLES	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat après impôt
Opérations ordinaires	7 821	2 356	5 465
Opérations exceptionnelles	-21	-6	-16
TOTAL	**7 800**	**2 351**	**5 450**

● *Situation fiscale différée ou latente*

LIBELLES	Déductions - réintégrations fiscales Début d'exercice	Variation	Fin d'exercice	Impôt
1- Décalage certains ou éventuels				
. Provisions non déductibles temporairement	412	599	1 011	268
. Charges non déductibles temporairement	64	-	64	17
. Plus-values latentes imposées	43	-14	30	8
. Moins-values latentes déduites	-5	-1	-6	-2
. Ecart de conversion passif		2	2	1
. Écart de conversion actif	5	-3	3	1
. Plus-values en instance d'imposition	-	-	-	-
. Moins-values en instance d'imposition	-	-	-	-
TOTAL	520	583	1 103	292
2- Eléments à imputer				
. Amortissements différés	-	-	-	-
. Moins-values à long terme	-	-	-	-
3- Eléments de taxation éventuelle	-	-	-	-

● *Intégration fiscale*

La convention d'intégration fiscale avec IMA SA est applicable depuis le 1er janvier 2007.
Dans ce cadre, les filiales intégrées versent à IMA SA, société intégrante, le montant d'impôt dont elles auraient été redevables en l'absence d'intégration fiscale.
En cas de déficit fiscal, une subvention correspondant au montant négatif de l'impôt est reversée par IMA SA à la filiale intégrée.
Le Groupe fiscal IMA est régi selon les principes de neutralité définis par l'administration fiscale.

● ***Les éléments de l'exercice clos le 31 décembre 2021 sont les suivants :***

Impôt comptabilisé	2 351
Impôt à payer	2 351
Différence	-
Impôt comptabilisé (avec intégration fiscale)	2 351
Impôt sans intégration fiscale	2 351
Différence	-
Déficits reportables	Néant
Impôts sur les bénéfices 2021	-
Impôt sur les sociétés (taux = 26.5%)	2 351

3.6. Ventilation des produits et charges exceptionnels

● ***Produits exceptionnels***

LIBELLES	**31.12.21**	**31.12.20**
Profits sur exercices antérieurs	-	-
Autres produits exceptionnels	-	-
TOTAL	-	-

● ***Charges exceptionnelles***

LIBELLES	**31.12.21**	**31.12.20**
Pertes sur exercices antérieurs	-	-
Cotisation fonds de solidarité TPE Covid	-	-115
Pertes sur avances de fonds	-	-
Dotations aux amortissements dérogatoires	-21	-21
TOTAL	-21	-137

En 2020, dans la continuité des mesures de solidarité entreprises, IMA Assurances avait contribué, en tant que membre de la FFA, à hauteur de 115K€ au fonds de solidarité de l'État.
Les dotations aux amortissements dérogatoires sont liées au traitement de l'immobilier parisien acquis en 2012.

3.7. Charges par nature

Nature de charges	Montant net 31.12.21	Montant net 31.12.20
1.Consommations de l'exercice en provenance de tiers	**23 988**	**25 356**
Locations immobilières	13	15
Locations mobilières	531	777
Entretiens et réparations	0	6
Primes assurance	18	21
Charges diverses (documentation, séminaires, …)	27	0
Commissions d'assurance (apport)	1 586	1 633
Commissions d'assurance (gestion)	5	5
Publicité, dons	11	215
Mécénat	161	300
Cotisations	60	44
Transport & messagerie	0	0
Frais postaux et télécom	139	138
Services bancaires	39	40
Sous total	**2 590**	**3 193**
Sous-traitance	21	22
Rabais, remises, ristournes obtenus des prestataires d'assistance	-5	0
Cotisation GIE et commissions filiales	17 929	18 396
Honoraires des commissaires aux comptes	63	65
Autres honoraires	3 390	3 679
2.Impôts, taxes et versements assimilés	**131**	**161**
Taxes liées à l'immobilier	13	12
ORGANIC & TVA non déductible	59	57
Taxe sur les excédents de provisions de sinistres	5	-3
Autres impôts et taxes (IFA, CFE, CVAE, …)	55	96
3.Charges de personnel	**0**	**0**
4.Dotations aux amortissements et provisions	**-99**	**-26**
Dotations aux amortissements	21	21
Dotations nettes aux provisions	-120	-47
5.Autres charges	**1 449**	**2 304**
Redevances	1 257	2 100
Autres frais et charges de gestion courante	192	203
6.Frais financiers	**0**	**0**
Total des frais de fonctionnement	**25 470**	**27 795**
(1) dont commissions d'apport	*1 586*	*1 633*
dont commissions d'en cours	*5*	*5*
dont commissions sur acceptations	*0*	*0*
Charges par destination		
Charges des sinistres	18 581	19 401
Frais d'acquisition	2 870	3 155
Frais d'administration	1 216	1 379
Autres charges techniques	2 528	3 600
Charges des placements	274	259
Total des frais de fonctionnement	**25 470**	**27 795**

4- Autres informations

4.1. Consolidation

IMA Assurances et les autres filiales d'IMA SA forment un Groupe consolidé.

IMA Assurances est consolidée selon la méthode de l'intégration globale, IMA SA détenant au moins directement ou indirectement 99,99 % de son capital.

4.2. Personnel et dirigeants

Montant global des rémunérations allouées aux personnes titulaires d'un mandat social : la société ne verse pas de rémunération.

4.3. Engagements reçus et donnés

Aucun engagement n'a été reçu ou donné au cours de l'exercice.

4.4. Informations diverses

IMA SA détient 699 999 des 700 000 actions qui composent le capital d'IMA Assurances, soit 99,9999 %.
IMA SA a les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale	Inter Mutuelles Assistances S. A.
Forme	SA à Directoire et Conseil de Surveillance
Siège social	118 avenue de Paris – 79000 NIORT
Capital social	36 754 231,80 euros
Identifiant	RCS NIORT N°320 281 025

5. Evénements marquants depuis la clôture de l'exercice

L'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février constitue un évènement post-clôture. Ce dernier n'a pas d'incidence financière sur les comptes clos au 31.12.2021, dans la mesure où il s'agit d'un événement relatif à une situation nouvelle. Les premières analyses de l'exposition d'IMA Assurances conduisent à un impact financier non significatif.

1/ BILAN ET HORS BILAN

2/ COMPTE DE RÉSULTAT

3/ ANNEXE AUX COMPTES

4/ DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

5/ RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ
AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES

6/ RÉPARTITION DU CAPITAL
AU 31 DÉCEMBRE 2021

COMPTES 2021.

IMA ASSURANCES

			IMA ASSURANCES
Période du 01 janvier au 31 décembre 2021			
LIBELLE		DEDUCTIONS	REINTEGRATIONS
Résultat comptable après IS au 31 décembre 2021			5 449 526
ORGANIC 31/12/20		64 000	-
ORGANIC 31 décembre 2021		-	64 000
Fonds de stabilisation clients		271 642	271 642
Dépréciations clients non déductibles		-	-
Amende		-	-
Cotisations non déductibles		-	-
Charge non déductible: taxe sur les bureaux		-	4 384
Charge non déductible: taxe sur les excédents de provisions		-	5 000
Mécénat		-	171 000
Provision pour sinistres à payer complémentaire		-	-
Provision pour DEPLACEMENT		780 000	980 000
Provision pour risques croissants		770 000	1 405 000
Provision pour risques en cours DOMICILE		600 000	750 000
Variation des Frais d'Acquisition Reportés		97 283	123 051
Variation des plus-values latentes sur OPCVM		-	60 023
Ecart de conversion actif		2 691	5 413
Ecart de conversion passif		160	2 403
Dépréciation de l'écart de conversion actif		5 413	2 691
Dépréciation OPCVM		-	-
Impôts sur les bénéfices		-	2 350 555
TOTAUX		2 591 189	11 644 689
BENEFICE FISCAL		**9 053 500**	
Is au taux normal		26,50%	2 399 177
IS 31 Décembre 2021 avant crédit d'impôt		**2 399 177**	
Abattement contribution	-	763 000	
Taux de la contribution sociale		3,3%	
Montant de la contribution		53 994	
Crédit d'impôt mécénat	-	111 912	
IS 31 Décembre 2021 après crédit d'impôt		**2 287 265**	
IS TOTAL		**2 341 259**	
RESULTAT APRES IMPOT			5 449 526

1/ BILAN ET HORS BILAN

2/ COMPTE DE RÉSULTAT

3/ ANNEXE AUX COMPTES

4/ DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

5/ RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ
AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES

6/ RÉPARTITION DU CAPITAL
AU 31 DÉCEMBRE 2021

COMPTES 2021.

IMA ASSURANCES

AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

IMA ASSURANCES

Exercices 2017/2021	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**	**2021**
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	7 000 000	7 000 000	7 000 000	7 000 000	7 000 000
Nombre d'actions ordinaires existantes	700 000	700 000	700 000	700 000	700 000
Nombre d'obligations convertibles en actions					
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE					
Chiffre d'affaires hors taxes	62 213 671	65 578 802	59 235 447	58 393 418	60 089 342
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	5 359 010	8 199 483	3 182 546	6 547 461	7 815 851
Impôts sur les bénéfices	2 051 859	2 389 830	747 124	1 956 160	2 350 555
Participation des salariés au titre de l'exercice.	0	0	0	0	0
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	3 248 466	5 743 735	2 344 107	4 692 811	5 449 526
Résultat distribué	1 500 000	1 500 000	1 000 000	1 700 000	2 000 000
RESULTATS PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	4,64	8,21	3,35	6,70	7,79
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	4,64	8,21	3,35	6,70	7,79
Dividende attribué à chaque action	2,14	2,14	1,43	1,43	2,86
PERSONNEL					
Effectif à la fin de l'exercice	0	0	0	0	0
Montant de la masse salariale de l'exercice	0	0	0	0	0
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (s.s, oeuvres soc., etc...)	0	0	0	0	0

1/ BILAN ET HORS BILAN

2/ COMPTE DE RÉSULTAT

3/ ANNEXE AUX COMPTES

4/ DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

5/ RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ
AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES

6/ RÉPARTITION DU CAPITAL
AU 31 DÉCEMBRE 2021

COMPTES 2021.

IMA ASSURANCES

◆ REPARTITION DU CAPITAL AU 31/12/21

	IMA ASSURANCES		
Actionnaires	**Nombre d'actions**	**Capitaux détenus en €uros**	**% Intérêt**
IMA SA	699 999	6 999 990	**100,000%**
IMA SERVICES	1	10	**0,000%**
TOTAL	**700 000**	**7 000 000**	**100,00%**

IMA ASSURANCES
SA au capital de 7 000 000 euros
Siège social : 118, avenue de Paris 79000 NIORT CEDEX
481 511 632 RCS NIORT

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 28 JUIN 2022

Extrait

.../...

PREMIERE RESOLUTION
Approbation des comptes annuels

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion, du rapport sur le gouvernement d'entreprise et du rapport des Commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2021, approuve les rapports et les comptes annuels (à savoir le bilan, le compte de résultat et son annexe) tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations retracées dans ces comptes et rapports.

En conséquence l'Assemblée Générale donne quitus de leur gestion, pour l'exercice écoulé, aux membres du Conseil d'administration.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION
Affectation du résultat

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant à 5 449 526,28 euros de la manière suivante :

Origine :	
Autres réserves	34 710,98 €
Report à nouveau antérieur	30 372 129,40 €
Résultat bénéficiaire de l'exercice	5 449 526,28 €
Soit un bénéfice distribuable de	35 856 366,66 €
Affectation :	
Autres réserves	34 710,98 €
A titre de dividendes	2 000 000,00 €
Solde en report à nouveau, soit un montant de	33 821 655,68 €
Soit un total affecté de	35 856 366,66 €

Le paiement des dividendes sera effectué par virement avant le 30 juin 2022.

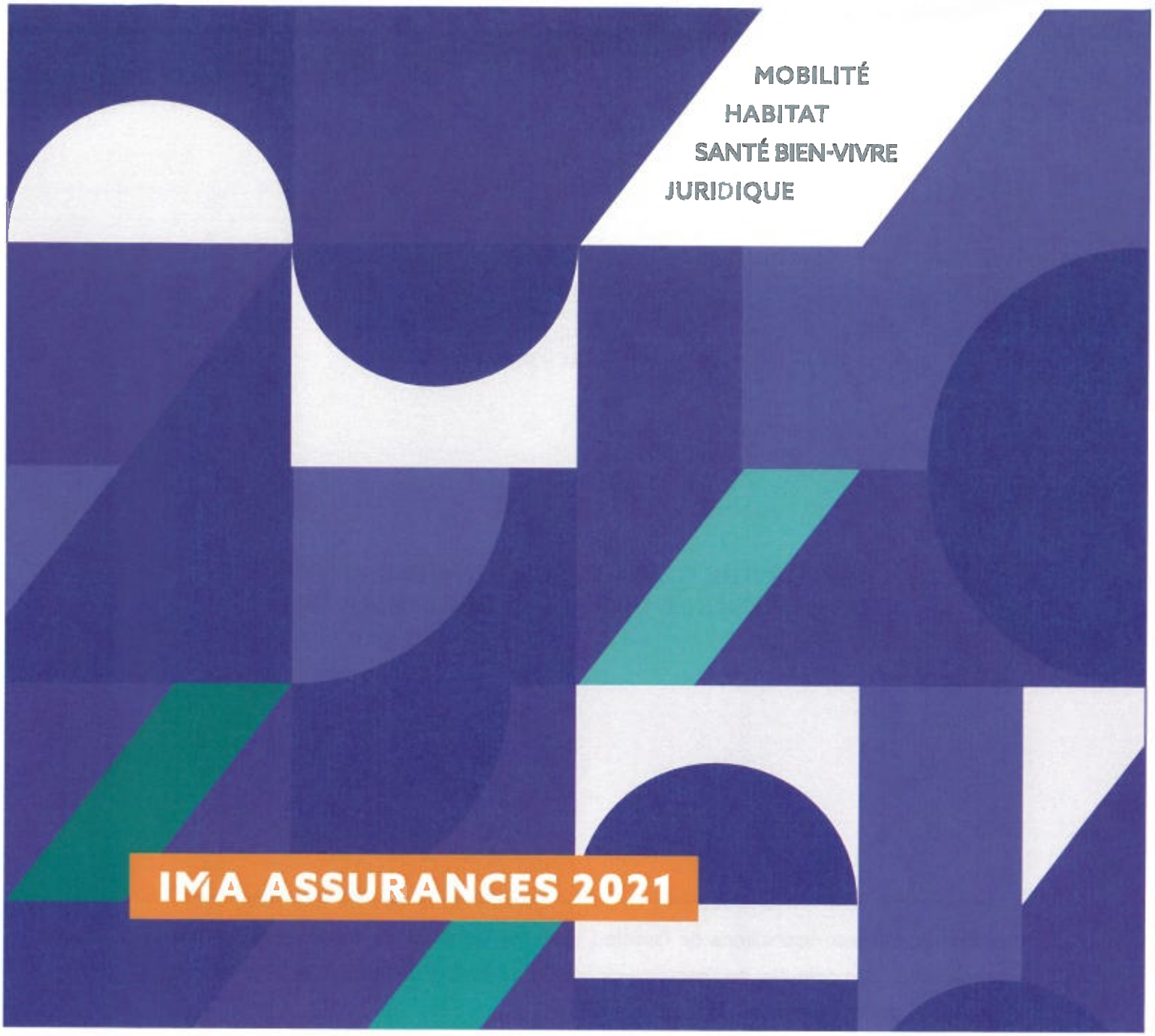
Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est précisé que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des 3 précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement	
	Dividendes	Autres revenus distribués
2018	1 500 000 €	-
2019	1 000 000 €	-
2020	1 700 000 €	-

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

.../...
Certifié conforme, Niort le 18 juillet 2022

Claude SARCIA
Président Directeur Général



RAPPORT ANNUEL.

Certifié conforme, Niort le 18 juillet 2022

Claude SARCIA
Président Directeur Général

GROUPE IMA

IMA ASSURANCES
Société anonyme à Conseil d'administration
au capital de 7 000 000 euros
Siège social : 118 avenue de Paris
79000 NIORT
481511632 RCS NIORT

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Monsieur Claude SARCIA, Président Directeur Général de la Société IMA Assurances, a, conformément aux dispositions de l'article L. 225-100 du Code de Commerce, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Situation et activité de la société au cours de l'exercice écoulé

Comme en 2020, l'année 2021 a été encore marquée par la pandémie de la Covid-19. Dès le mois de mai avec les premières mesures de déconfinement et la reprise des avec la reprise des activités, la fréquence des sinistres a progressé, pour retrouver un niveau équivalent ou même supérieur à 2019, conjugué à une hausse du coûts des moyens mis en œuvre.

En 2021, IMA Assurances a continué à soutenir ses fournisseurs en accélérant les délais de paiement des factures.

Le Groupe lui aussi a suivi l'évolution de l'épidémie et des variants et s'est assuré de la continuité de service et de la protection de ses salariés.

IMA Assurances a poursuivi la mise en place des dispositifs initiés en 2020, pour accompagner les adhérents de ses clients :

Un accès à du soutien psychologique
Des appels pour lutter contre l'isolement via une plateforme téléphonique
Un service d'écoute pour les publics les plus vulnérables
La téléconsultation pour l'ensemble des adhérents équipés.
....

Les primes acquises brutes d'un montant de 59 641 K€ sont en hausse de +3% par rapport à 2020.
La variation des primes acquises est due essentiellement à l'effet combiné de l'évolution des portefeuilles et des renégociations des primes unitaires.

La charge de sinistres brute du Compte Technique (44.9 M€ : +3.6M€ vs 2020, soit +9%) s'explique en partie par la tendance dossiers (+19%) et par les éléments ci-dessous:
. +766K€ : accroissement de la PSAP adaptée au contexte Covid (2 622K€ vs. 1 856K€ au 31.12.20)
. +985K€ : provisions spéciales (PSAP déplacement : +200K€ ; autres provisions techniques : +785K€);
. +267K€ : enveloppes de services plus fortes, avec une hausse du coût d'unité d'œuvre et des hypothèses de consommation revues essentiellement à la hausse ;

Mais ces évolutions sont nuancées par d'autres facteurs baissiers :
. Marge de prudence 2021 plus faible que celle de 2020 ;
. Dossiers lourds moins coûteux qu'en 2020, avec de moindres déplacements des clients expatriés.
Cette tendance s'observe aussi sur les mandatements par moyen mis en œuvre, notamment des aide-ménagères : +21% mandatements, avec des coûts unitaires en hausse à 21.3€/h vs. 20.7€/h en 2020 et des nombres d'heures/mandatement stables (8h).

Le coût de la sous-traitance des dossiers d'assistance a diminué de 820K€ soit -4% par rapport à 2020.

Le résultat net s'établit à 5 450 K€.

Evénements intervenus depuis la clôture de l'exercice

L'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février constitue un évènement post-clôture. Ce dernier n'a pas d'incidence financière sur les comptes clos au 31.12.2021, dans la mesure où il s'agit d'un événement relatif à une situation nouvelle. Les premières analyses de l'exposition d'IMA Assurances conduisent à un impact financier non significatif.

Activités en matière de recherche et de développement

Conformément aux dispositions de l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la société n'effectue aucune activité de recherche et de développement.

Évolutions prévisibles de la situation de la société et perspectives d'avenir

IMA Assurances devra encore en 2022 faire face aux conséquences de la crise sanitaire en cours, d'abord en soutenant les clients qui sont concernés, et en continuant de maintenir une qualité de service.

L'activité 2022 est prévue avec un volume dossiers de 116 220 (+2%).
Elle devrait être portée par le développement du cœur de portefeuille existant, de nouveaux produits et de nouveaux clients, avec des frais de fonctionnement maîtrisés.
La poursuite de la politique d'augmentation tarifaire modérée devrait permettre de conserver des conditions de rentabilité contrôlées.

Le total prévisionnel des primes 2022 devrait être s'établir à 59 744 K€ (+103 K€).

Filiales et participations

Conformément aux dispositions de l'article L 233-6 du Code de commerce, nous vous informons que la société ne détient ni filiale ni participation significative.

Sociétés contrôlées

Nous vous rappelons que notre société ne contrôle au sens de l'article L 233-3 du Code de commerce aucune société.

Participation des salariés au capital

Les dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, concernant la participation des salariés au capital de la société, ne sont pas applicables à IMA Assurances en l'absence de salarié.

Présentation des comptes annuels

Au 31 décembre 2021 le portefeuille de contrats d'assurance-assistance d'IMA Assurances compte 1313 contrats actifs contre 1282 contrats actifs au 31 décembre 2020.

Le compte de résultat :
Les primes acquises brutes d'un montant de 59 641 K€ sont en hausse de +3% par rapport à l'année précédente; elles se décomposent de la manière suivante :

Segments	2021	2020	Evolution
Constructeurs	8 950	8 879	1%
Déplacement	5 426	5 529	-2%
Domicile	44 637	43 198	3%
Habitation	628	473	33%
Total	**59 641**	58 080	**3%**

Le **nombre de dossiers** d'assistance ouverts en 2021 s'élève à 113 874, en hausse de 19 % par rapport à l'année précédente, comme suit :

Segments	2021	2020	Evolution
Constructeurs	5 968	5 869	+2%
Déplacement	3 090	2 913	+6%
Domicile	104 665	86 808	+21%
Habitation	151	146	+3%
Total	**113 874**	**95 736**	+19%

Le **taux du chargement 2021** des frais de gestion des provisions sur sinistres à payer est de 24,01% contre 23,88% en 2020.

Le traité de réassurance souscrit auprès de WAFA IMA Assistance pour couvrir le risque sur des contrats assistance rapatriement de corps (pourcentage de quote-part de 100 %), a été reconduit en 2021.
Ces opérations de réassurance dégagent un solde positif de 736 K€.

Par ailleurs, IMA Assurances réassure le client Monceau.
L'effet de ces opérations sur le résultat technique est un produit de 66 K€.

Les frais généraux représentent 42,7 % des primes acquises brutes. Ce taux était de 47,9 % en 2020.

Le résultat financier ressort à +149 K€. Il représente 0,25% des primes acquises brutes.

Le résultat net d'établit à 5 450 K€.

Délais de paiement

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 20 mars 2017, voici les informations relatives aux délais de paiement à l'égard des fournisseurs et des clients :

K€	FACTURES REÇUES NON REGLEES A LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE DONT LE TERME EST ECHU						FACTURES EMISES NON REGLEES A LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE DONT LE TERME EST ECHU					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	0					2 544	0					655
Montant total des factures concernées (TTC)	0	253	75	67	57	451	0	715	594	158	412	1 880
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (TTC)							0%	1%	1%	0%	1%	2%

(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées		
Nombres des factures exclues	Néant	493
Montant total des factures exclues (TTC)	Néant	906

(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L.441-6 ou article L.443-1 du code de commerce)		
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : entre 1 semaine et 30 jours date de facture Délais légaux : 30 jours	Délais contractuels : A réception Délais légaux (Code des Assurances): A réception

Les factures exclues correspondent aux clients douteux.
Les décomptes de réassurance ne figurent pas dans ces informations.
En revanche, les avis d'échéance sont bien inclus dans la partie factures émises.
Par ailleurs, les montants des factures ne sont pas diminués des paiements non imputés, ni des avances permanentes.
Enfin, les factures d'IMA GIE ne figurent pas dans ce tableau: elles sont considérées comme 'non échues' puisque, conformément au règlement qui régit le fonctionnement d'IMA GIE, elles ne seront imputées aux acomptes trimestriels 2021 qu'au moment de sa mise à zéro en mars 2022.

Solvabilité 2 :

Conformément aux exigences réglementaires, IMA Assurances a remis les documents pour l'ACPR dans les délais.

Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant à 5 450 K€ de la manière suivante :

Origine :

Autres réserves	34 710,98 €
Report à nouveau antérieur	30 372 129,40 €
Résultat bénéficiaire de l'exercice	5 449 526,28 €
Soit un bénéfice distribuable de	35 856 366,66 €

Affectation :

Dividendes	2 000 000,00 €
Autres réserves	34 710,98 €
Solde en report à nouveau	33 821 655,68 €
Soit un total affecté de	35 856 366,66 €

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des 3 précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement	
	Dividendes	Autres revenus distribués
2018	1 500 000 €	-
2019	1 000 000 €	-
2020	1 700 000 €	-

Dépenses somptuaires et charges non déductibles fiscalement

En application de l'article 223 quater du Code général des Impôts, nous vous indiquons que la société n'a supporté aucune dépense ou charge non déductible visée à l'article 39-4 dudit code.

Observations du Comité Social et Économique

Les dispositions de l'article L 225-105, al. 5 du Code de Commerce ne sont pas applicables à la société en l'absence de Comité Social et Économique.

Contrôle des commissaires aux comptes

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports des commissaires aux comptes.

Situation des mandats des commissaires aux comptes

Les mandats des commissaires aux comptes Mazars (titulaire) et PricewaterhouseCoopers Audit (suppléant) ont été renouvelés lors de l'Assemblée Générale de juin 2018 statuant sur les comptes de l'exercice clos en 2017.

Le mandat du commissaire aux comptes Groupe Y Audit (titulaire) a été renouvelé lors de l'Assemblée Générale de juin 2019 statuant sur les comptes de l'exercice clos en 2018.

Le mandat du commissaire aux comptes Arnaud MOYON (suppléant) n'a pas été renouvelé lors de l'Assemblée Générale de juin 2019 statuant sur les comptes de l'exercice clos en 2018.

Prises de participations significatives dans des sociétés ayant leur siège en France ou prise du contrôle de telles sociétés

Néant.

Injonctions ou sanctions pécuniaires pour des pratiques anticoncurrentielles prononcées par l'Autorité de la concurrence et dont cette dernière a prescrit, à titre de mesure complémentaire, l'insertion dans le rapport annuel

Néant.

Montant des prêts à moins de trois ans consentis par la société, à titre accessoire à son activité principale, à des micro-entreprises, des PME ou à des entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant

Néant.

Le Président



RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Le Conseil d'Administration de la Société IMA ASSURANCES, conformément aux dispositions de l'article L 225-37 du Code de Commerce, a établi le présent rapport sur le gouvernement d'entreprise de l'exercice écoulé.

Organe choisi pour exercer la direction générale de la société

La direction générale de la société est exercée par Monsieur Claude Sarcia, Président Directeur Général d'IMA ASSURANCES.

Tableau récapitulatif des délégations de compétence et de pouvoirs accordées par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration de la SA dans le domaine des augmentations de capital

Néant.

Informations concernant les mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L 225-37-4 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercées au cours de l'exercice 2021 dans d'autres sociétés par chacun des mandataires de la société.
Ces derniers ne reçoivent aucune rémunération.

Situation des mandats des administrateurs

Les mandats des membres du Conseil d'Administration ont une durée de 6 ans. Le renouvellement est intervenu lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 juin 2020.
Le renouvellement interviendra lors de l'Assemblée Générale de juin 2026 qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2025.

Autorisation du Conseil d'Administration de conventions réglementées

Le contrat conclu avec IMA Innovation portant sur la mise à disposition d'IMA Assurances de sa plateforme logicielle et son application mobile, qui entrait dans le champ d'application des articles L 225-38 et suivants du Code de Commerce et qui était à ce titre autorisée par le Conseil d'administration du 19 septembre 2016 pour une durée initiale allant du 10 octobre 2016 au 1er mars 2019 inclus, avec renouvellement par périodes de 2 ans (dernier renouvellement en date du 3 décembre 2020 pour la période du 2 mars 2019 au 1er mars 2021), a été déclassifiée en convention courante par décision du Conseil d'administration du 6 décembre 2021.

Autorisation du Conseil d'Administration de cautions, avals et autres garanties

Aucune nouvelle convention n'est intervenue directement ou par personne interposée entre la société et les personnes visées à l'article (C. com., art. L. 225-35 al. 4 et L. 225-68 al. 2).
Aucune autorisation de cautions, avals et autres garanties n'a été accordée au cours de l'exercice.

Le Président



Liste des Mandats et/ou Fonctions exercés par les Mandataires Sociaux d'IMA Assurances au 31 décembre 2021

Prénom & Nom	*Société*	*Forme juridique*	*Mandats au 31 décembre 2021*
Virginie GENIEYS	SCI Bellune	SCI	Gérante
	IMA Assurances	SA	Membre du Conseil d'Administration
	Inter Mutuelles Assistance	SA	Membre du Directoire
	IMIS	SCI	Associée Gérante
David PINO	Inter Mutuelles Assistance	SA	Membre et Vice-Président du Directoire
	IMA Iberica	SA	Administrateur
	IMA Assurances	SA	Directeur Général Délégué
	Assurima	SA	Directeur Général Délégué
	IMA Technologies	SASU	Président, représentant IMA SA
	IMA Voyages	SASU	Président, représentant IMA SA
Claude SARCIA	ASSURIMA	SA	Président Directeur Général
	IMA Assurances	SA	Président Directeur Général
	IMA Benelux	SA	Administrateur, représentant IMA SA Président du Conseil d'Administration
	IMA Italia	SA	Président du Conseil d'Administration Administrateur Délégué
	IMA Servizi	SCARL	Président du Conseil d'Administration Administrateur Délégué
	DOMISSIMA	SARL	Gérant
	Inter Mutuelles Assistance	SA	Président du Directoire
	WAFA IMA Assistance	SA	Représentant IMA SA au Conseil d'Administration Vice-Président du Conseil d'Administration Président du Comité d'Audit des risques et des comptes
	IMA Services	SASU	Représentant IMA SA, Président
	IMA Participations	SASU	Représentant IMA SA, Président
	IMA Innovation	SASU	Représentant IMA SA, Président

61, rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense Cedex

53, rue des Marais
CS 18421
79024 Niort Cedex

IMA Assurances

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

MAZARS

Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance
Société inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes rattachée à la CRCC de Versailles et du Centre
Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre 784 824 153

GROUPE Y Audit

Société par actions simplifiée d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Société inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes rattachée à la CRCC Ouest-Atlantique
Capital de 37 000 euros - RCS Niort 377 530 563

IMA Assurances

Société anonyme
RCS Niort 481 514 632

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'Assemblée Générale de la société IMA Assurances,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société IMA Assurances relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Evaluation des provisions pour sinistres

Risque identifié	***Notre réponse***
Les provisions pour sinistres figurent au bilan au 31 décembre 2021 pour un montant de 11 672 milliers d'euros. Les provisions pour sinistres représentent la valeur estimée des dépenses en principal et en frais tant internes qu'externes, relatives au règlement des dossiers d'assistance ouverts à la clôture de l'exercice. Ces provisions sont calculées selon les modalités décrites dans la note 1.1.8.1 de l'annexe aux comptes sociaux. Elles requièrent l'exercice du jugement de la direction pour le choix des hypothèses à retenir, des modèles de calcul à utiliser et du taux de frais de gestion retenu. Compte tenu du poids relatif de ces provisions au bilan et de la part de jugement exercé par la direction, nous avons considéré l'évaluation de ces provisions comme un point clé de l'audit.	Afin d'apprécier le caractère raisonnable de l'estimation du montant des provisions pour sinistres, notre approche d'audit a été basée sur les informations qui nous ont été communiquées et a comporté les travaux suivants : ▪ nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle de la gestion des dossiers de sinistres, ▪ nous avons apprécié la fiabilité et la cohérence avec la comptabilité des états produits pour estimer les provisions pour sinistres, ▪ nous avons apprécié la pertinence de la méthode de calcul utilisée pour l'estimation des provisions, ▪ nous avons apprécié le caractère approprié des hypothèses retenues pour le calcul des provisions dans le contexte évolutif de crise de la COVID-19, en principal et pour les frais, ▪ nous avons analysé le dénouement des provisions de l'exercice précédent avec les charges réelles des sinistres (boni/mali), ▪ nous avons procédé à notre propre évaluation des provisions, sur la base d'une sélection de segments d'activité. Enfin, nous avons également vérifié le caractère approprié des informations fournies dans l'annexe aux comptes.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du Code de commerce.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société IMA Assurances par l'Assemblée Générale du 26 juin 2007 pour le cabinet GROUPE Y Audit et du 30 juin 2005 pour le cabinet MAZARS.

Au 31 décembre 2021, le cabinet GROUPE Y Audit était dans la 15ème année de sa mission sans interruption et le cabinet MAZARS dans la 16ème année de sa mission sans interruption.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant

de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à

l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris La Défense et Niort, le 16 mai 2022

Les Commissaires aux Comptes

Mazars

DocuSigned by:
DDDF36671F514E2...
Pierre de Latude

Groupe Y Audit

DocuSigned by:
2C1C1425C6F94C1...
Christophe Malécot

1/ BILAN ET HORS BILAN

2/ COMPTE DE RÉSULTAT

3/ ANNEXE AUX COMPTES

4/ DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

5/ RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ
AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES

6/ RÉPARTITION DU CAPITAL
AU 31 DÉCEMBRE 2021

COMPTES 2021.

IMA ASSURANCES

A. ACTIF

€	IMA ASSURANCES 31-déc-21	31-déc-20
1 CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE OU COMPTE DE LIAISON AVEC LE SIEGE	**-**	**-**
2 ACTIFS INCORPORELS	**1**	**1**
3 PLACEMENTS :	**36 044 149**	**35 708 438**
3A *Terrains et constructions*	2 148 033	2 169 201
3B *Placements dans les entreprises liées et dans des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation*	9	9
3C *Autres placements*	33 896 107	33 539 228
3D *Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes*		
4 PLACEMENTS REPRESENTANT LES PROVISIONS TECHNIQUES AFFERENTES AUX CONTRATS EN UNITES DE COMPTE		
5 PART DES CESSIONNAIRES ET RETROCESSIONNAIRES DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES :	**3 210 092**	**3 306 524**
5A *Provisions pour primes non acquises (NON-VIE)*	2 474 194	2 267 757
5B *Provisions d'assurance vie*		
5C *Provisions pour sinistres à payer (VIE)*		
5D *Provisions pour sinistres à payer (NON-VIE)*	735 897	1 038 767
5E *Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (VIE)*		
5F *Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (NON-VIE)*	-	-
5G *Provisions pour égalisation*	-	-
5H *Autres provisions techniques (VIE)*	-	-
5I *Autres provisions techniques (NON-VIE)*	-	-
5J *Provisions techniques des contrats en unités de compte*	-	-
6 CREANCES :	**8 489 361**	**16 039 933**
6A *Créances nées d'opérations d'assurance directe et de prises en substitution*		
6AA *Primes restant à émettre*	1 075 842	753 706
6AB *Autres créances nées d'opérations d'assurance directe et de prises en substitution*	702 162	364 052
6B *Créances nées d'opérations de réassurance et de cessions en substitution*	17 608	4 769
6C *Autres créances*		
6CA *Personnel*	-	-
6CB *Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques*	-	-
6CC *Débiteurs divers*	6 693 749	14 917 406
6D *Capital appelé non versé*		
7 AUTRES ACTIFS :	**23 567 011**	**14 073 510**
7A *Actifs corporels d'exploitation*	3 800	3 800
7B *Comptes courants et caisse*	23 563 211	14 069 710
7C *Actions ou certificats propres*	-	-
8 COMPTES DE REGULARISATION - ACTIF :	**381 339**	**405 074**
8A *Intérêts et loyers acquis non échus*	248 865	195 269
8B *Frais d'acquisition reportés (VIE et NON-VIE)*	97 283	123 051
8C *Autres comptes de régularisation*	35 191	86 753
TOTAL DE L'ACTIF	**71 691 952**	**69 533 479**

B. PASSIF

IMA ASSURANCES

€		31-déc-21	31-déc-20
1	**CAPITAUX PROPRES**	**42 856 367**	**39 106 840**
1A	*Capital social ou fonds d'établissement et fonds social complémentaire ou compte de liaison avec le siège*	7 000 000	7 000 000
1B	*Primes liées au capital social*	-	-
1C	*Réserves de réévaluation*	-	-
1D	*Autres réserves*	34 711	34 711
1E	*Report à nouveau*	30 372 129	27 379 318
1F	*Résultat de l'exercice*	5 449 526	4 692 811
2	**PASSIFS SUBORDONNES**	-	-
3	**PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES**	**19 747 602**	**18 549 232**
3A	*Provisions pour primes non acquises (NON-VIE)*	3 269 466	3 308 939
3B	*Provisions d'assurance vie*	-	-
3C	*Provisions pour sinsitres à payer (VIE)*		
3D	*Provisions pour sinistres à payer (NON-VIE)*	11 671 735	9 719 686
3E	*Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (VIE)*		
3F	*Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (NON-VIE)*	2 105 622	3 609 413
3G	*Provisions pour égalisation*	-	-
3H	*Autres provisions techniques (VIE)*		
3I	*Autres provisions techniques (NON-VIE)*	2 700 779	1 911 194
4	**PROVISIONS TECHNIQUES DES CONTRATS EN UNITES DE COMPTE**	-	-
5	**PROVISIONS (AUTRES QUE TECHNIQUES)**	**206 657**	**188 212**
6	**DETTES POUR DEPOTS EN ESPECES RECUS DES CESSIONNAIRES**	**735 897**	**1 038 767**
7	**AUTRES DETTES :**	**7 992 186**	**10 500 726**
7A	*Dettes nées d'opérations d'assurance directe et de prises en substitution*	2 942 660	2 700 454
7B	*Dettes nées d'opérations de réassuranceet de cessions en substitution*	1 934 614	1 766 467
7C	*Emprunts obligataires (dont obligations convertibles)*	-	-
7D	*Dettes envers les établissements de crédit*	96 311	95 699
7E	*Autres dettes :*		
7EA	*Titres de créances négociables émis par l'entreprise*	-	-
7EB	*Autres emprunts dépôts et cautionnements reçus*	-	-
7EC	*Personnel*	-	-
7ED	*Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques*	293 847	310 519
7EE	*Créanciers ou créditeurs divers*	2 724 755	5 627 587
8	**COMPTES DE REGULARISATION - PASSIF :**	**153 243**	**149 701**
	TOTAL DU PASSIF	**71 691 952**	**69 533 479**

€ Libellé	TOTAL 31/12/21	dont engagement à l'égard des Dirigeants	Entreprises liées	Participations
Engagements reçus (1)	-	-	-	-
Engagements donnés (2)	-	-	-	-
Avals, cautions et garanties de crédit donnés (2)	-	-	-	-
Titres et actifs acquis avec engagement de revente	-	-	-	-
Autres engagements sur titres, actifs ou revenus	-	-	-	-
Autres engagements donnés (3)	-	-	-	-
Engagements réciproques				
Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et rétrocessionnaires en réassurance	-	-	-	-
Valeurs reçues d'entreprises ayant des opérations en sub	-	-	-	-
Autres engagements réciproques	-	-	-	-
Autres valeurs détenues pour le compte de tiers	-	-	-	-
Encours d'instruments financiers à terme	-	-	-	-

(1) Détail engagements reçus

(2) Détail avals, cautions et garanties de crédit donnés -

(3) Détail des autres engagements donnés -

Engagements liés à la responsabilité d'associé ou de membres de certaines entités

Passifs externes -

Engagements hors bilan -

1/ BILAN ET HORS BILAN

2/ COMPTE DE RÉSULTAT

3/ ANNEXE AUX COMPTES

4/ DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

5/ RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ
AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES

6/ RÉPARTITION DU CAPITAL
AU 31 DÉCEMBRE 2021

COMPTES 2021.

IMA ASSURANCES

◆ COMPTE TECHNIQUE

€	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes 31/12/21	Opérations nettes 31/12/20
1 PRIMES ACQUISES	**59 641 361**	**- 5 310 341**	**54 331 020**	**52 961 363**
1a Primes	59 601 887	- 5 516 779	54 085 109	52 717 375
1b Variation des provisions pour primes non acquises	39 474	206 438	245 911	243 988
2 PRODUITS DES PLACEMENTS ALLOUES DU COMPTE NON TECHNIQUE	**41 416**		**41 416**	**61 955**
3 AUTRES PRODUITS TECHNIQUES	**487 454**	**-**	**487 454**	**880 628**
4 CHARGES DES SINISTRES	**- 44 943 196**	**1 989 062**	**- 42 954 134**	**- 39 380 907**
4a Prestations et frais payés	- 42 991 147	2 291 933	- 40 699 215	- 38 757 419
4b Charges des provisions pour sinistres	- 1 952 049	- 302 870	- 2 254 919	- 623 489
5 CHARGES DES AUTRES PROVISIONS TECHNIQUES	**- 789 585**	**-**	**- 789 585**	**- 227 878**
6 PARTICIPATION AUX RESULTATS	**1 503 791**	**-**	**1 503 791**	**- 1 138 816**
7 FRAIS D'ACQUISITION ET D'ADMINISTRATION	**- 4 111 564**	**1 593 102**	**- 2 518 461**	**- 3 050 723**
7a Frais d'acquisition	- 2 895 613		- 2 895 613	- 3 181 088
7b Frais d'administration	- 1 215 950		- 1 215 950	- 1 379 425
7c Commissions reçues des réassureurs et des garants en substitution	-	1 593 102	1 593 102	1 509 790
8 AUTRES CHARGES TECHNIQUES	**- 2 528 465**		**- 2 528 465**	**- 3 600 329**
9 VARIATION DE LA PROVISION POUR EGALISATION	**-**		**-**	**-**
RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE	**9 301 213**	**- 1 728 176**	**7 573 036**	**6 505 294**

◆ COMPTE NON TECHNIQUE

1 RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE	**7 573 036**	**6 505 294**
3 PRODUITS DES PLACEMENTS	**487 605**	**523 678**
3a Revenus des placements	426 689	384 447
3b Autres produits de placements	18 036	18 824
3c Produits provenant de la réalisation des placements	42 880	120 406
5 CHARGES DES PLACEMENTS	**- 338 860**	**- 302 769**
5a Frais internes et externes de gestion des placements et frais financiers	- 274 107	- 259 255
5b Autres charges des placements	- 54 480	- 41 659
5c Pertes provenant de la réalisation des placements	- 10 272	- 1 855
6 PRODUITS DES PLACEMENTS TRANSFERES AU COMPTE TECHNIQUE NON-VIE	**- 41 416**	**- 61 955**
7 AUTRES PRODUITS NON TECHNIQUES	**140 884**	**121 349**
8 AUTRES CHARGES NON TECHNIQUES	**-**	**-**
9 RESULTAT EXCEPTIONNEL	**- 21 168**	**- 136 625**
9a Produits exceptionnels	-	-
9b Charges exceptionnelles	- 21 168	- 136 625
10 PARTICIPATION DES SALARIES	**-**	**-**
11 IMPOTS SUR LES BENEFICES	**- 2 350 555**	**- 1 956 160**
12 RESULTAT DE L'EXERCICE	**5 449 526**	**4 692 811**

1/ BILAN ET HORS BILAN

2/ COMPTE DE RÉSULTAT

3/ ANNEXE AUX COMPTES

4/ DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

5/ RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ
AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES

6/ RÉPARTITION DU CAPITAL
AU 31 DÉCEMBRE 2021

COMPTES 2021.

IMA ASSURANCES

Annexe aux comptes IMA Assurances

Faits caractéristiques de l'exercice

Les primes acquises brutes d'un montant de 59 641 K€ sont en hausse de +3% par rapport à 2020.
La variation des primes acquises est due essentiellement à l'effet combiné de l'évolution des portefeuilles et des renégociations des primes unitaires.

La charge de sinistres brute du Compte Technique (44.9 M€ : +3.6M€ vs 2020, soit +9%) s'explique en partie par la tendance dossiers (+19%) et par les éléments ci-dessous:
. +766K€ : accroissement de la PSAP adaptée au contexte Covid (2 622K€ vs. 1 856K€ au 31.12.20)
. +985K€ : provisions spéciales (PSAP déplacement : +200K€ ; autres provisions techniques : +785K€);
. +267K€ : enveloppes de services plus fortes, avec une hausse du coût d'unité d'œuvre et des hypothèses de consommation revues essentiellement à la hausse.

Mais ces évolutions sont nuancées par d'autres facteurs baissiers :
. Marge de prudence 2021 plus faible que celle de 2020 ;
. Dossiers lourds moins coûteux qu'en 2020, avec de moindres déplacements des clients expatriés.
Cette tendance s'observe aussi sur les mandatements par moyen mis en œuvre, notamment des aide-ménagères : +21% mandatements, avec des coûts unitaires en hausse à 21.3€/h vs. 20.7€/h en 2020 et des nombres d'heures/mandatement stables (8h).

Le coût de la sous-traitance des dossiers d'assistance a diminué de 820K€ soit -4% par rapport à 2020.

Le résultat net s'établit à 5 450 K€.

Comme en 2020, l'année 2021 a été encore marquée par la pandémie de la Covid-19. Dès le mois de mai avec les premières mesures de déconfinement et la reprise des activités, la fréquence des sinistres a progressé, pour retrouver un niveau équivalent ou même supérieur à 2019, conjugué à une hausse du coûts des moyens mis en œuvre.

En 2021, IMA Assurances a continué à soutenir ses fournisseurs en accélérant les délais de paiement des factures.

Le Groupe lui aussi a suivi l'évolution de l'épidémie et des variants et s'est assuré de la continuité de service et de la protection de ses salariés.

Concernant l'évaluation des provisions techniques, et dans la poursuite des adaptations de 2020, les paramètres des modèles de 2021 ont été également adaptés et des méthodes alternatives ont été utilisées de manière à compléter les évaluations issues des méthodes classiques.

Ces méthodes alternatives ont été définies sur la base de la variation observée du coût moyen, de la charge globale ainsi que de cadences de développements de la charge et des règlements de sinistres dont le caractère atypique a été exclu et/ou retraité sur les survenances des périodes de confinement.
Sur le plan des impayés, la crise sanitaire a conduit à une vigilance particulière sur les impayés de primes.

Il convient par ailleurs de noter que comme en 2020, les placements financiers n'ont pas été impactés par cette crise et que les modalités de provisionnement de ces actifs sont restées inchangées.

1- Principes comptables et modes d'évaluation retenus

Les présents comptes ont été établis conformément aux dispositions des articles L 123-12 à L 123-28 du Code de commerce et aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France, pour les entreprises d'assurance :
- les règlements de l'ANC n°2015.11 du 26 novembre 2015 et suivants, relatifs aux comptes annuels des entreprises d'assurance, à jour des dernières modifications;
- les dispositions du Code des assurances ;
- par défaut : le plan comptable général.

Pour l'exercice 2021, il n'a pas été fait de dérogation aux principes généraux définis par ces textes.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles spécifiques au cadre des entreprises d'assurance et générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Changements de méthode, de modalités d'estimation et de présentation :
il n'a été procédé à aucun changement en 2021.

La date de clôture des comptes d'IMA Assurances est le 31 décembre. Les exercices N et N-1 sont d'une durée identique de 12 mois.

Les comptes sont présentés en euros.

BILAN ACTIF

1.1. Actif immobilisé

1.1.1. Immobilisations corporelles

Il s'agit des dépôts et cautionnements versés.

1.1.2. Immobilisations incorporelles

IMA Assurances a reçu, par un transfert de portefeuille agréé par le Comité des Entreprises d'Assurance en date du 22 septembre 2005, l'ensemble des contrats d'IMA SA avec effet au 1er janvier 2006.
Cet apport a été réalisé à la valeur nette comptable et valorisé à 1 euro.

1.1.3. Placements : modes d'évaluation

1.1.3.1. Placements immobiliers

Un placement immobilier a été réalisé à Paris en mai 2012. Cet immeuble d'exploitation, acquis pour 2 602 K€, figure à l'actif pour une valeur nette de 2 148 K€ au 31 décembre 2021. Sa valeur à dire d'expert, au 31 décembre 2021 était de 3 500 K€.

1.1.3.2. Placements dans des entreprises liées et dans des entreprises avec un lien de participation

Au 31 décembre 2021, IMA Assurances détient une action WAFA IMA Assistance.
Le rôle de holding du Groupe IMA est tenu par IMA SA.

1.1.3.3. Autres placements

a) Valeurs mobilières amortissables, article R343-9 :

Les valeurs mobilières amortissables (obligations, titres de créances négociables...) sont inscrites pour leur prix d'achat (hors intérêts courus).
La différence entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement de chaque ligne de titres est rapportée au résultat sur la durée résiduelle des titres.
Cet amortissement figure en compte de régularisation actif ou passif et est intégré dans le résultat financier.
Une provision est constituée s'il existe un risque de crédit avéré au sens de l'article R123-2,
ce qui n'est pas le cas à la date de clôture.
Au 31 décembre 2021, IMA Assurances détient des certificats de dépôt qui sont éligibles au régime de l'article R343-9 mais ne font pas l'objet d'un traitement particulier.
En 2010, IMA Assurances a souscrit un mandat de gestion avec OFI pour la gestion d'un portefeuille obligataire. La collaboration s'est poursuivie en 2021.

b) Valorisation des instruments financiers détenus en portefeuille :
Les instruments financiers détenus en portefeuille sont valorisés à leur valeur liquidative à la date de clôture.

c) Évaluation des titres et autres placements financiers article R 343-10

IMA Assurances détient des titres de cette nature au 31 décembre 2021, essentiellement des SICAV obligataires et monétaires.
Ces valeurs sont inscrites au bilan à leur prix d'achat (hors intérêts courus et frais d'acquisition).
Leur valeur de réalisation est déterminée comme suit :

• Titres cotés : au dernier cours de Bourse connu au jour de l'inventaire ;

• Titres non cotés : prix d'utilité pour l'entreprise ;

• OPC relevant de la directive UCITS IV et fonds d'investissements (FIA) alternatifs relevant de la directive AIFM : dernière valeur liquidative connue au jour de l'inventaire.
Les modalités de dépréciation des actifs financiers sont fixées par le règlement n° 2015-11 de l'ANC.
De plus, l'Autorité des normes comptables, dans les articles 123-7 à 123-9 du règlement 2015-11 précise les règles de dépréciation des valeurs amortissables relevant de l'article R. 343-10, avec notamment un mode de dépréciation différencié selon l'horizon de détention, en distinguant le risque de crédit des autres risques liés aux évolutions du marché.
Ces valeurs font l'objet d'une revue de façon à détecter un risque éventuel de contrepartie qui est le seul risque à provisionner, IMA Assurances ayant l'intention et la capacité de détenir ces titres jusqu'à leur maturité.
Les provisions sont constatées ligne à ligne lorsque la dépréciation a un caractère durable.
Il n'y a pas lieu de constituer une telle provision au 31 décembre 2021.

Pour les autres titres cotés, conformément à l'avis du CNC, une moins-value latente de 20 % du prix d'origine pendant six mois consécutifs permet de qualifier le caractère durable de la dépréciation lorsque les marchés sont peu volatils. Ce seuil peut être porté à 30 % lorsque les marchés enregistrent une forte volatilité.
D'autres critères peuvent venir s'ajouter à cette règle notamment l'existence d'une provision pour dépréciation à l'arrêté précédent.
IMA Assurances ne détient pas d'investissement en actions cotées à la clôture.

Pour les titres non cotés en moins-values latentes, un examen dossier par dossier serait mené à chaque arrêté des comptes en fonction des événements survenus sur les titres :
IMA Assurance ne détient pas de tels titres à la clôture.

Pour l'ensemble du portefeuille des placements visés à l'article R. 343-10 du Code des assurances, dans les comptes sociaux, une provision pour risque d'exigibilité des engagements techniques est comptabilisée au passif lorsque la valeur globale de ces placements est supérieure à leur valeur de réalisation.
Il n'y a pas lieu de constituer une telle provision au 31 décembre 2021.

1.1.4. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.
Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.
Les créances nées d'opérations d'assurance regroupent principalement les soldes débiteurs des comptes des tiers (assurés, bénéficiaires, etc…).
Les créances qui font l'objet de litiges ou pour lesquelles il existe un risque avéré de non-recouvrement sont dépréciées.

1.1.5. Comptes de régularisation actifs

1.1.5.1. Frais d'acquisitions reportés

Conformément aux dispositions comptables prévues par l'article 151-1 du Règlement ANC 2015-11, la société a inscrit à l'actif du bilan la partie non imputable à l'exercice des frais d'acquisition des contrats constatés en charges de l'exercice.
Soit l'information disponible pour certains contrats permet le calcul du montant reporté contrat par contrat, dans les mêmes conditions et selon les mêmes méthodes que la provision pour primes non acquises.

Soit, pour les autres contrats les frais d'acquisitions non directement affectables contrats par contrat sont reportés selon le prorata des items (a) et (b) définis ci-dessous :
(a) partie de la provision pour primes non acquises correspondant aux contrats non affectés ;
(b) partie des primes émises correspondant aux contrats non affectés.

Les contrats d'IMA Assurances n'étant pas dans le périmètre de l'article L.113-15-2 du code des assurances, la probabilité des résiliations visées à cet article n'est pas prise en compte pour déterminer la période d'imputation des frais d'acquisition.

1.1.5.2. Autres comptes de régularisation

Les charges payées au cours de l'exercice mais non imputables à ce dernier sont portées en charges constatées d'avance.

1.1.6. Différences de conversion

IMA Assurances enregistre les opérations en devises selon les principes de comptabilisation, d'évaluation et d'information énoncés aux articles 240-1 et suivants du règlement ANC 2015-11.

BILAN PASSIF

1.1.7. Capitaux propres

Le capital d'IMA Assurances est composé de 700 000 actions entièrement libérées d'une valeur de 10 euros, soit 7 000 000 euros.

1.1.8. Provisions

Les provisions constituées sont destinées à couvrir les charges échues de l'exercice ou à garantir un risque certain dont l'entreprise a connaissance à la clôture de l'exercice.
Les provisions techniques sont élaborées en conformité avec les règles du Code des assurances.
Elles sont déterminées en brut de réassurance, la part des réassureurs figurant à l'actif.

1.1.8.1. Provisions pour sinistres

Les provisions pour sinistres représentent la valeur estimée des dépenses en principal et en frais tant internes qu'externes, relatives au règlement des dossiers d'assistance ouverts à la clôture de l'exercice.
Ces provisions sont calculées selon des méthodes statistiques et récapitulées par exercice de survenance. Les dépenses sont estimées à leur coût futur non actualisé.
Les provisions pour sinistres comprennent notamment les provisions pour « sinistres inconnus » ou « tardifs », y compris déclarés tardivement (après la date d'inventaire).
Les provisions pour sinistres sont augmentées d'une provision pour frais de gestion de sinistres : ce taux de chargement est déterminé selon une méthode prospective d'estimation du temps passé sur les dossiers antérieurs.
Les modalités de calcul de la provision pour frais de gestion de sinistres ont été ajustées au cours de l'exercice 2021 et portent le taux de chargement à 24,01% en 2021 contre 23,88% en 2020.

1.1.8.2. Provisions pour primes non acquises et risques en cours

La provision pour primes non acquises est destinée à constater la part des primes se rapportant à la période comprise entre la date de l'inventaire et la date de la prochaine échéance de la prime.
Elle est calculée en fonction des paramètres des contrats, contrat par contrat, au *prorata temporis*.
La provision pour risques en cours est destinée à couvrir, pour chacun des contrats payables d'avance, la charge de sinistres et de frais pour la période qui s'écoule entre la date d'inventaire et la première échéance de prime ou de terme du contrat pour la part de ce coût non couverte par la provision pour primes non acquises.
Le calcul est effectué en fonction d'un taux moyen de sinistralité observé sur chacun des contrats concernés sur les exercices N et N-1.
Sur les contrats pour lesquels les prévisions de coûts de sinistres dépassent, sur la période comprise entre la date de l'inventaire et la date d'échéance du contrat, la part des primes se rapportant à cette période post clôture, le différentiel a été provisionné en « provision pour risque en cours ».

1.1.8.3. Provisions pour risques croissants

Le niveau de provision pour risque croissant, a été recalculé au 31.12.2021 au vu de l'évolution de l'activité dépendance de l'exercice.
Cette provision a donc été intégralement reprise pour 770K€ et dotée à nouveau pour 1 405K€.
Cette provision reste évaluée sur la base d'une projection d'un résultat technique sur un horizon de 5 ans et correspond par conséquent, au déséquilibre des primes sur les sinistres et frais des contrats concernés.

1.1.9. Les opérations en devises

Les opérations en devises sont converties en euros au cours du jour de la date de la facture ou du règlement lors de leur enregistrement.
Conformément au règlement ANC n° 2015-05, les écarts de change sur créances et dettes commerciales sont reclassés en résultat d'exploitation à compter de 2018.
Au sens de ce règlement, les opérations concernées dans les comptes d'IMA Assurances ne sont ni liées à des instruments financiers à terme ni à des opérations de couverture : ce sont des 'opérations isolées'.
Les créances et dettes en devises sont converties à la clôture de l'exercice sur la base du cours du 31 décembre. Les écarts de change alors dégagés sont comptabilisés en comptes d'écarts de conversion actif et passif uniquement pour les devises hors zone euro.
Si le solde de ces comptes fait apparaître un écart de conversion actif net, une provision pour risques et charges est constituée**.**

1.2. Postes du compte de résultat

1.2.1 Primes acquises

Les primes émises correspondent aux émissions hors taxes nettes d'annulations, de réductions et de ristournes. Les primes acquises sont obtenues en corrigeant les primes émises des régularisations de primes et de la variation des provisions de primes. Ainsi, les primes des contrats en vigueur durant l'exercice sont prises en compte dans les produits pour leur fraction courue sur l'exercice.

Les primes acquises comprennent la provision pour primes non acquises, qui représente la quote-part de primes émises et non acquises à la clôture de l'exercice relative à des contrats en vigueur.

Les primes encaissées avant la date d'effet de la garantie sont portées dans les créances et dettes nées d'opération d'assurance directe au compte « primes restant à émettre ».

1.2.2 Autres produits non techniques

Les autres produits non techniques correspondent à des régularisations.

1.3. Règles retenues pour l'imputation des charges par destination

La comptabilisation des charges par destination est réalisée selon les dispositions du Règlement ANC 2015-11.

Pour l'ensemble des charges, une comptabilisation est effectuée dans un premier temps dans des comptes par nature auxquels sont affectées des sections analytiques (services).
Ces comptes par nature sont soldés et répartis dans les comptes par destination mensuellement.

L'affectation dans les différentes destinations est effectuée en fonction du couple charge par nature/section analytique.

Les spécificités inhérentes à l'activité Assistance ont été intégrées. Les charges des plateaux d'assistance sont, par exemple, comptabilisées sur la ligne prestations et frais payés.

En particulier :

• *Compte « charge des sinistres »*

Il est essentiellement alimenté par le coût des dossiers d'assistance sous-traités aux filiales du Groupe IMA, ainsi que les sections du traitement des factures des prestataires d'assistance.
Il comprend également les pertes de change sur créances et dettes commerciales à compter de 2018.

• *Compte « frais d'acquisition »*

Il est essentiellement alimenté par les sections du Commerce et de la Direction Générale ainsi que par les coûts directement affectables aux contrats. Il comprend essentiellement le montant des vacations des sections du Commerce et de la Direction Générale facturés annuellement par IMA GIE ainsi que les coûts directement affectables aux contrats.

• *Compte « frais d'administration »*

Ce compte regroupe les coûts imputés sur les services liés au suivi des contrats : émissions, encaissements de primes, à la gestion de la trésorerie, aux opérations comptables en général et aux analyses de gestion.

1.4. Hors bilan

L'entreprise a recensé les engagements reçus et donnés selon les dispositions en vigueur.
Leur nature et leur montant sont précisés dans le tableau « détail des engagements reçus et donnés ».

Les éléments présentés ci-après sont exprimés en milliers d'euros.

2 - Informations complémentaires sur le bilan

2.1. Actif immobilisé

● *Analyse des variations de certains postes d'actif immobilisé*

Nature	Valeur brute à la date d'ouverture	Acquisitions	Cessions	Valeur brute à la date de clôture
Immobilisations incorporelles	90	-	-	90
Terrains et constructions	2 352	-	-	2 352
Titres de propriété				
. Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	-	-	-	-
. Entreprises liées	0	-	-	0
Bons, obligations et créances				
. Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	-	-	-	-
. Entreprises liées	-	-	-	-
Autres Placements	33 539	39 818	39 462	33 896
Dépôts déposés chez les cédantes	-	-	-	-
Total	**35 981**	**39 818**	**39 462**	**36 338**

● *Actif avec clause de réserve de propriété*

Il n'y avait aucune acquisition d'immobilisations non réglées au 31 décembre 2021.

● *Décomposition de la variation des amortissements et dépréciations liés à ces actifs*

Nature	Amort.ou dépréciations cumulées à la date d'ouverture	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Amort.ou dépréciations cumulées au 31/12/2021
Immobilisations incorporelles	90	-	-	90
Terrains et constructions	183	21	-	204
Titres de propriété				
. Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	-	-	-	-
. Entreprises liées	-	-	-	-
Bons, obligations et créances				
. Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	-	-	-	-
. Entreprises liées	-	-	-	-
Autres placements	-	-	-	-
Dépôts déposés chez les cédantes	-	-	-	-
Total	**272**	**21**	**-**	**293**

● *Postes d'actif immobilisé net*

Nature	Valeur brute fin d'exercice	Amortissements	Dépréciations	Valeur nette fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	90	90	-	0
Terrains et constructions	2 352	204	-	2 148
Titres de propriété				-
. Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	-	-	-	-
. Entreprises liées	0	-	-	0
Bons, obligations et créances				-
. Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	-	-	-	-
. Entreprises liées	-	-	-	-
Autres placements	33 896	-	-	33 896
Dépôts déposés chez les cédantes	-	-	-	-
Total	**36 338**	**293**	**-**	**36 044**

2.2. État récapitulatif de l'ensemble des placements inscrits au bilan social

		Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation
I-	**PLACEMENTS (détail des postes 3 et 4 de l'actif)**			
1.	Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	2 352	2 148	3 500
	dont OCDE	2 352	2 148	3 500
	dont hors OCDE	-	-	-
2.	Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	-	-	-
	dont OCDE	-	-	-
	dont hors OCDE	-	-	-
3.	Parts d'OPCVM (autres que celles visées en 4)	7 134	7 134	7 157
	dont OCDE	7 134	7 134	7 157
	dont hors OCDE	-	-	-
4.	Parts d'OPCVM détenant exclusivement des titres à revenu fixe	-	-	-
	dont OCDE	-	-	-
	dont hors OCDE	-	-	-
5.	Obligations et autres titres à revenu fixe	26 763	26 763	26 839
	dont OCDE	26 763	26 763	26 839
	dont hors OCDE	-	-	-
6.	Prêts hypothécaires	-	-	-
	dont OCDE	-	-	-
	dont hors OCDE	-	-	-
7.	Autres prêts et effets assimilés	-	-	-
	dont OCDE	-	-	-
	dont hors OCDE	-	-	-
8.	Dépôts auprès des entreprises cédantes	-	-	-
	dont OCDE	-	-	-
	dont hors OCDE	-	-	-
9.	Dépôts (autres que ceux visés au 8) et cautionnements en espèces et autres placements	-		-
	dont OCDE	-	-	-
	dont hors OCDE	-	-	-
10.	Actifs représentatifs de contrats en unités de compte			
	dont OCDE	-	-	-
	dont hors OCDE	-	-	-
11.	Autres instruments financiers à terme	-	-	-
	TOTAL (ligne 1 à 11)	**36 248**	**36 044**	**37 496**

		Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation
	REPORT DU TOTAL DE LA LIGNE 1 A 11:	**36 248**	**36 044**	**37 496**
1)	dont :			
	Placements évalués selon l'article R 343-9 du Code des Assurances et instruments financiers à terme rattachés	26 763	26 763	26 839
	Placements évalués selon l'article R 343-10 du Code des Assurances et instruments financiers à terme rattachés	9 486	9 282	10 657
	Placements évalués selon l'article R 343-13 du Code des Assurances et instruments financiers à terme rattachés			
	Placements évalués selon l'article R 343-11 du Code des Assurances	-	-	-
2)	dont :			
	Valeurs affectables à la représentation des provisions techniques autres que celles visées ci-dessous	N/A	N/A	N/A
	Valeurs garantissant les engagements envers les institutions de prévoyance ou couvrant les fonds de placement gérés			
	Valeurs déposées chez les cédants	-	-	-
	Valeurs affectées aux provisions techniques des opérations d'assurance légalement cantonnées dans une comptabilité auxiliaire d'affectation en France	-	-	-
	Autres affectations ou sans affectation	36 248	36 044	37 496
3)	dont :			
	o valeurs déposées chez les cédantes	-	-	-
	o autres valeurs	36 248	36 044	37 496
II-	**ACTIFS AFFECTABLES A LA REPRÉSENTATION DES PROVISIONS TECHNIQUES (AUTRES QUE LES PLACEMENTS, LES INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME, ET LA PART DES REASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES)**	**N/A**	**N/A**	**N/A**
	dont intérêts courus non échus	-	-	-
	dont banques et caisses	-	-	-
	dont chèques à encaisser	-	-	-
III-	**VALEURS APPARTENANT A DES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE (à raison d'une ligne par institution de prévoyance)**	-	-	-

Informations complémentaires (valeur nette)

Montant des acomptes inclus dans la valeur des actifs inscrits au poste « Terrains et constructions »	
Montant des terrains et constructions en faisant apparaître, en distinguant les droits réels et les parts de sociétés immobilières ou foncières non cotées :	
o immobilisations utilisées pour l'exercice des activités propres de l'établissement	
o autres immobilisations	2 148
Solde non encore amorti ou non encore repris correspondant à la différence sur prix de remboursement des titres évalués conformément aux articles R. 343-9 et R.343-10 du code des assurances	-

2.3. Centralisation de trésorerie

La centralisation de la trésorerie est une procédure qui consiste à faire remonter sur une même société, les encaissements et les décaissements affectant les comptes bancaires d'entités formant un groupe d'entreprises afin d'optimiser la gestion de la trésorerie.
Dans le Groupe IMA, c'est dans la société IMA SA que le compte centralisateur (ou compte pivot) est ouvert.

La position des soldes bancaires du 31/12/2021 apportés à la centralisation de la trésorerie s'établit ainsi :

HSBC	3 266
Société Générale	1
TOTAL	3 267

La centralisation de trésorerie repose sur des mouvements effectifs de fonds entre le compte centralisateur et les comptes participants et génère par conséquent une relation de prêt/emprunt intra-groupe nécessitant la mise en place d'une rémunération calculée sur le principe suivant : les avances portent intérêt au taux Eonia -0,20 sur les positions créditrices (prêts) et Eonia +0,20 sur les positions débitrices (emprunts) avec un taux plancher de zéro.
Ces rémunérations ressortent comme suit pour l'exercice :

	Charges financières	Produits financiers
Exercice 2021	0	0

2.4. État des échéances des créances et des dettes

2.4.1. État des échéances des créances

Créances	Montant brut	Moins d'1 an	Plus d'1 an Moins de 5 ans	Plus de 5 ans
Primes acquises non émises & primes émises d'avance	1 076	1 076	-	-
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	702	702	-	-
Créances nées d'opérations de réassurance	18	18	-	-
Personnel	-	-	-	-
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	-	-	-	-
Débiteurs divers (*)	6 699	6 699	-	-
Capital appelé non versé	-	-	-	-
TOTAL brut	**8 495**	**8 495**	**-**	**-**
Provisions pour dépréciation des créances	- 5	- 5	-	-
Créances nettes	**8 489**	**8 489**	**-**	**-**

(*) dont IMA GIE: 651K€; dont compte cash pooling IMA SA 3 267K€

Au 31 décembre 2021, une provision pour dépréciation des clients a été constituée au regard des risques de non-recouvrement.

2.4.2 Autres créances

● *Débiteurs actifs nets de provisions*

LIBELLES	31.12.2021	31.12.2020
Entreprises liées(*)	3 929	7 548
Autres comptes de régularisation	2 765	7 369
TOTAL	**6 694**	**14 917**

(*) dont compte cash pooling IMA SA 3 267K€

● *État, Sécurité Sociale et collectivités publiques*

LIBELLES	31.12.2021	31.12.2020
Etat - CVAE à récupérer	-	
TOTAL	**-**	**-**

2.4.3 Comptes de régularisation actifs

LIBELLES	31.12.2021	31.12.2020
Intérêts courus sur placements	249	195
Frais d'acquisition reportés	97	123
Différence sur prix de remboursement des obligations à percevoir	33	81
Ecart de conversion	3	5
TOTAL	**381**	**405**

2.4.4 État des échéances des dettes

Dettes	**Montant brut**	**Moins d'1 an**	**Plus d'1 an Moins de 5 ans**	**Plus de 5 ans**
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	2 943	2 943	-	-
Dettes nées d'opérations de réassurance (*)	1 935	1 935	-	-
Emprunts obligataires dont obligations convertibles	-	-	-	-
Dettes envers les établissements de crédit	96	96	-	-
Titres de créances négociables émis par l'entreprise	-	-	-	-
Autres emprunts dépôts et cautionnements reçus	-	-	-	-
Personnel	-	-	-	-
Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques	294	294	-	-
Créanciers divers (**)	2 725	2 725	-	-
TOTAL brut	**7 992**	**7 992**	**-**	**-**

(*) Wafa IMA Assistance

(**) dont IMA GIE 2 005 K€

2.4.5 Autres dettes

- ***État, organismes Sécurité Sociale et collectivités publiques***

LIBELLES	31.12.2021	31.12.2020
Charges à payer	81	132
Taxes collectées (dont TVA et TCA)	213	179
TOTAL	**294**	**311**

- ***Créanciers divers***

LIBELLES	31.12.2021	31.12.2020
Entreprises liées	2 237	3 265
Dette d'intégration fiscale	323	1 119
Fournisseurs	40	558
Avoirs à établir	1	-
Autres charges à payer	124	686
Autres créditeurs	-	-
TOTAL	**2 725**	**5 628**

2.5. Entreprises liées ou avec lesquelles il existe un lien de participation

Les entreprises liées sont celles incluses dans le périmètre de consolidation de la société mère IMA SA.

2.6. Passifs subordonnés

Aucun passif subordonné n'a été contracté ni n'est en cours sur l'exercice.

2.7. Composition de l'actionnariat

Le capital social à la clôture de l'exercice est constitué de 700 000 actions simples.
Chacune de ces actions a une valeur nominale 10 euros.
Chaque action confère un et un seul droit de vote à son détenteur.

2.8. Mouvements des fonds propres et réserves

Nature	01.01.2021	Affectation du résultat N-1	Dividendes versés	Résultat 2021	31.12.2021
Capital	7 000				7 000
Report à nouveau	27 379	2 993			30 372
Autres réserves	35				35
Résultat de l'exercice	4 693	-2 993	-1 700	5 450	5 450
Total	**39 107**	**0**	**-1 700**	**5 450**	**42 856**

2.9. Réévaluation au cours de l'exercice

Aucun élément du bilan n'a fait l'objet d'une réévaluation au cours de l'exercice.

2.10. Provisions techniques

N° de rubrique du passif	Nature	31.12.2021	31.12.2020
3A Provisions pour primes non acquises		***3 269***	***3 309***
Provisions de sinistres à payer sur la réassurance acceptée (hors chargement)		8	19
Chargement (**)		3	5
Provisions de sinistres à payer sur la réassurance acceptée (chargées)		**12**	**24**
Provisions de sinistres à payer hors antérieurs (hors chargement)		8 658	7 556
Chargement (**)		1 907	1 559
Provisions de sinistres à payer (hors antérieurs) chargées		**10 565**	**9 116**
Provisions de sinistres à payer sur antérieurs (hors chargement)		904	486
Chargement (**)		212	113
Provisions de sinistres à payer sur antérieurs (chargées)		**1 116**	**600**
Prévisions de recours à encaisser (hors chargement)		-27	-26
Chargement (**)		7	6
Prévisions de recours à encaisser (chargées)		**-21**	**-20**
S/T Chargement (**)		2 129	1 684
3D Sous-total provisions pour sinistres à payer (Non-Vie)		***11 672***	***9 720***
3F Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (Non-Vie)		***2 106***	***3 609***
3I Provisions pour risques en cours et provision pour risques croissants ()***		***2 701***	***1 911***
TOTAL DES PROVISIONS TECHNIQUES		**19 748**	**18 549**
dont part des cessionnaires dans les provisions techniques		3 210	3 307

(**) Le taux de chargement est de 24,01 % au 31 décembre 2021. Il était de 23,88 % au 31.12.2020

(*) Dont provisions constituées sur les activités domicile et dépendance. Elles sont fiscalement neutralisées.

- Domicile
 - Provision pour Risques En Cours
 La provision dotée au 31 décembre 2020 pour 600 K€ sur la base de notre business plan actualisé a été a recalculée au 31 décembre 2021 au vu de l'évolution de l'activité domicile.
 Cette provision a ainsi été intégralement reprise et dotée à nouveau pour 750 K€.
 Cette provision a donc un solde de 750 K€ au 31 décembre 2021.
 - Provisions pour Réserves de Stabilité
 Pour l'un des contrats d'assistance à domicile, la provision pour réserve de stabilité avait été constituée au 31 décembre 2020 à hauteur de 500 K€. Courant 2021 elle a été elle a été négativement corrigée via les 'Autres Produits Techniques' au fur et à mesure de son alimentation contractuelle, pour la ramener à son plafond contractuel de 500 K€. Son solde est donc de 500 K€ au 31 décembre 2021.
- Dépendance
 - Provision pour Risques Croissants
 La provision dont le solde au 31.12.20 était de 770 K€ sur la base de notre business plan actualisé, suite à la mise en place en 2013 d'un contrat lié à la dépendance, a été recalculée au 31.12.21 au vu de l'évolution de l'activité dépendance en 2021
 Cette provision a donc été intégralement reprise et dotée à nouveau pour 1 405K€.
 Son solde est donc de 1 405 K€ au 31 décembre 2021.

● ***Recours à encaisser***

Les montants des recours à recevoir sont déduits des provisions pour sinistres à payer pour la présentation du tableau ci-après.

2.11. Évolution au cours des trois derniers exercices des paiements de sinistres effectués depuis l'exercice de survenance et de la provision pour sinistres à payer

	Exercices de survenance				
Années d'inventaire	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**	**2021**
Inventaire 2019					
Règlements nets	44 748	47 186	40 774		
Provisions nettes	152	263	7 564		
Total sinistres	44 900	47 449	48 338		
Primes acquises	60 671	65 328	60 178		
S/P	74,01%	72,63%	80,32%		
Inventaire 2020					
Règlements nets	44 901	47 476	45 975	32 115	
Provisions nettes	14	100	454	9 120	
Total sinistres	44 915	47 576	46 429	41 234	
Primes acquises	60 670	65 327	63 286	54 974	
S/P	74,03%	72,83%	73,36%	75,01%	
Inventaire 2021					
Règlements nets	44 932	47 440	45 881	30 160	25 245
Provisions nettes	2	10	74	1 014	10 557
Total sinistres	44 934	47 450	45 956	31 174	35 802
Primes acquises	60 670	65 326	63 292	56 288	58 326
S/P	74,06%	72,64%	72,61%	55,38%	61,38%

2.12. État des règlements et provisions pour sinistres à payer nettes de recours

	Année d'ouverture des dossiers				
Ensemble des contrats d'assurance	Cumul des exercices	2020	2019	2018	2017 et antérieurs
Provisions 01.01.2021 (a) (hors chargement)	7 406	6 921	369	80	36
Paiements 2021	5 772	5 371	286	55	60
Provisions 31.12.2021 (hors chargement)	901	820	61	8	13
Coût total comptabilisé au 31.12.2021 (b)	6 673	6 191	347	63	73
Excédent sur provision (a-b)	769	730	22	18	0
Insuffisance sur prov. (b-a)	37	0	0	0	37

Les provisions pour sinistres à payer s'entendent nettes de prévisions de recours à encaisser et hors chargement pour frais de gestion.

3- Informations sur le compte de résultat

3.1. Ventilation de l'ensemble des produits et charges des opérations techniques par catégorie ministérielle

	Affaires directes	Acceptation	Total général
1. Primes acquises	59 387	254	59 641
1a Primes émises brutes	59 348	254	59 602
1b Variation des primes non acquises	39	0	39
2. Charges des prestations	44 060	168	44 228
2a Prestations et frais payés	42 805	185	42 990
2b Charges des provisions pour sinistres et autres	1 255	-17	1 238
A. Solde de souscription (1-2)	**15 327**	**86**	**15 413**
5. Frais d'acquisition	2 887	9	2 896
6. Autres charges de gestion nettes	3 245	12	3 257
B. Charges d'acquisition et de gestion nettes (5+6)	**6 132**	**21**	**6 153**
7. Produits de placements alloués	41	0	41
8. Participation aux résultats	0	0	0
C. Solde financier (7-8)	**41**	**0**	**41**
9. Part des réassureurs dans les primes acquises	5 517	0	5 517
10. Part des réassureurs dans les prestations payées	2 292	0	2 292
11. Part des réassureurs dans les charges des provisions pour prestations	-96	0	0 -96
12. Part des réassureurs dans les participations aux résultats	0	0	0 0
13. Commissions reçues des assureurs	1 593	0	1 593
D. Solde de réassurance (10+11+12+13-9)	**-1 728**	**0**	**-1 728**
Résultat technique (A-B+C+D)	**7 508**	**65**	**7 573**
Hors compte			
14 Provisions pour primes non acquises (clôture)	3 269	0	3 269
15 Provisions pour primes non acquises (ouverture)	3 309	0	3 309
16 Provisions pour sinistres à payer (clôture)	10 977	12	10 989
17 Provisions pour sinistres à payer (ouverture)	9 013	24	9 037
18 Autres provisions techniques (clôture)	4 777	89	4 866
19 Autres provisions techniques (ouverture)	5 487	94	5 581

3.2. Ventilation des produits et des charges de placement

● ***Ventilation des produits et des charges de placement de l'exercice***

Nature des revenus	Entreprises liées	Autres revenus	Total
Revenus des participations (1)	-		
Revenus des placements immobiliers	139		139
Revenus des autres placements	-	348	348
Autres revenus financiers (commissions, honoraires,…)	-		
TOTAL	**139**	**348**	**488**
Frais financier (commissions, honoraires, intérêts et agios,…)	-	-284	-284
Pertes provenant de la réalisation des placements et d'écarts de change			
Autres charges de placement	-	-54	-54
Dotation à la réserve de capitalisation			
Dotation provision pour dépréciation de comptes courants			
Dotation provision pour dépréciation des titres de dépréciation			
Total des autres charges de placements (moins-values, dotations aux amortissements et provisions, charges internes…)	-	**-339**	**-339**

(1) Au sens de l'article 20 du décret du 29 novembre 1983.

3.3. Détail de certains postes du compte de résultat

3.*3.1. Ventilation des charges de personnel*

IMA Assurances n'a aucun salarié.

3.*3.2. Ventilation des primes émises brutes*

● ***Affaires directes***

LIBELLES	31.12.21	31.12.20
France	53 727	52 822
CEE	6 165	5 096
Hors CEE	-	
Ristournes / primes	-555	-181
TOTAL	**59 336**	**57 737**

● ***Acceptations***

LIBELLES	31.12.21	31.12.20
France	266	254
CEE	-	-
Hors CEE	-	-
TOTAL	**266**	**254**

Total des primes	**59 602**	**57 992**

3.3.3. Entrées et sorties de portefeuille

Au cours de l'exercice 2021, la société n'a pas procédé à une acquisition ou une cession de portefeuille au sens du code des assurances.

3.3.4. Charges de sinistres

LIBELLES	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes 31.12.2021	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes 31.12.2020
Prestations et frais payés	24	-2 292	22	20	-1 514	19
	410		118	870		356
Frais de fonctionnement Assistance	18		18	18		18
(IMA GIE, SERENA)	165	-	165	968	-	968
Coût des dossiers sous-traités aux filiales internationales du Groupe IMA	416	-	416	433	-	433
S/T Frais de fonctionnement assistance	**18 581**	**-**	**18 581**	**19 401**	**-**	**19 401**
S/T Prestations et frais payés	**42 991**	**-2 292**	**40 699**	**40 271**	**-1 514**	**38 757**
Charges des provisions pour sinistres (variations)	**1 952**	**303**	**2 255**	**1 057**	**-433**	**623**
Charges de sinistres	**44 943**	**-1 989**	**42 954**	**41 328**	**-1 947**	**39 381**

3.3.5. Autres charges techniques

LIBELLES	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes 31.12.2021	Opérations nettes 31.12.2020
Autres frais de fonctionnement	2 528	-	2 528	3 600
Autres charges techniques	**2 528**	**-**	**2 528**	**3 600**

3.3.6. Produits et charges non techniques

LIBELLES	31.12.2021	31.12.2020
Produits		
Régularisation des comptes de mandat	-	-
Chèques anciens non débités	17	15
Produits de change sur créance & dettes commerciales	-	-
Autres produits de gestion courante	123	106
Total	**141**	**121**
Charges		
	-	**-**

3.3.7. Résultat technique

LIBELLES	31.12.2021	31.12.2020
Résultat technique brut	9 301	7 688
Cessions et rétrocessions	-1 728	-1 182
Résultat technique net	**7 573**	**6 505**

3.3.8. Actifs avec clause de réserve de propriété

Néant.

3.4. Proportion dans laquelle le résultat de l'exercice a été affecté par des dérogations aux principes généraux d'évaluation

Aucune dérogation aux principes généraux d'évaluation en application de la réglementation fiscale n’a été pratiquée au cours de l’exercice.

3.5. Impôt sur les sociétés

● *Ventilation de l'impôt sur les sociétés*

LIBELLES	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat après impôt
Opérations ordinaires	7 821	2 356	5 465
Opérations exceptionnelles	-21	-6	-16
TOTAL	**7 800**	**2 351**	**5 450**

● *Situation fiscale différée ou latente*

LIBELLES	Déductions - réintégrations fiscales Début d'exercice	Variation	Fin d'exercice	Impôt
1- Décalage certains ou éventuels				
. Provisions non déductibles temporairement	412	599	1 011	268
. Charges non déductibles temporairement	64	-	64	17
. Plus-values latentes imposées	43	-14	30	8
. Moins-values latentes déduites	-5	-1	-6	-2
. Ecart de conversion passif		2	2	1
. Écart de conversion actif	5	-3	3	1
. Plus-values en instance d'imposition	-	-	-	-
. Moins-values en instance d'imposition	-	-	-	-
TOTAL	520	583	1 103	292
2- Eléments à imputer				
. Amortissements différés	-	-	-	-
. Moins-values à long terme	-	-	-	-
3- Eléments de taxation éventuelle	-	-	-	-

● *Intégration fiscale*

La convention d'intégration fiscale avec IMA SA est applicable depuis le 1er janvier 2007.
Dans ce cadre, les filiales intégrées versent à IMA SA, société intégrante, le montant d'impôt dont elles auraient été redevables en l'absence d'intégration fiscale.
En cas de déficit fiscal, une subvention correspondant au montant négatif de l'impôt est reversée par IMA SA à la filiale intégrée.
Le Groupe fiscal IMA est régi selon les principes de neutralité définis par l'administration fiscale.

● ***Les éléments de l'exercice clos le 31 décembre 2021 sont les suivants :***

Impôt comptabilisé	2 351
Impôt à payer	2 351
Différence	-
Impôt comptabilisé (avec intégration fiscale)	2 351
Impôt sans intégration fiscale	2 351
Différence	-
Déficits reportables	Néant
Impôts sur les bénéfices 2021	-
Impôt sur les sociétés (taux = 26.5%)	2 351

3.6. Ventilation des produits et charges exceptionnels

● ***Produits exceptionnels***

LIBELLES	**31.12.21**	**31.12.20**
Profits sur exercices antérieurs	-	-
Autres produits exceptionnels	-	-
TOTAL	-	-

● ***Charges exceptionnelles***

LIBELLES	**31.12.21**	**31.12.20**
Pertes sur exercices antérieurs	-	-
Cotisation fonds de solidarité TPE Covid	-	-115
Pertes sur avances de fonds	-	-
Dotations aux amortissements dérogatoires	-21	-21
TOTAL	-21	-137

En 2020, dans la continuité des mesures de solidarité entreprises, IMA Assurances avait contribué, en tant que membre de la FFA, à hauteur de 115K€ au fonds de solidarité de l'État.
Les dotations aux amortissements dérogatoires sont liées au traitement de l'immobilier parisien acquis en 2012.

3.7. Charges par nature

Nature de charges	Montant net 31.12.21	Montant net 31.12.20
1.Consommations de l'exercice en provenance de tiers	**23 988**	**25 356**
Locations immobilières	13	15
Locations mobilières	531	777
Entretiens et réparations	0	6
Primes assurance	18	21
Charges diverses (documentation, séminaires, …)	27	0
Commissions d'assurance (apport)	1 586	1 633
Commissions d'assurance (gestion)	5	5
Publicité, dons	11	215
Mécénat	161	300
Cotisations	60	44
Transport & messagerie	0	0
Frais postaux et télécom	139	138
Services bancaires	39	40
Sous total	**2 590**	**3 193**
Sous-traitance	21	22
Rabais, remises, ristournes obtenus des prestataires d'assistance	-5	0
Cotisation GIE et commissions filiales	17 929	18 396
Honoraires des commissaires aux comptes	63	65
Autres honoraires	3 390	3 679
2.Impôts, taxes et versements assimilés	**131**	**161**
Taxes liées à l'immobilier	13	12
ORGANIC & TVA non déductible	59	57
Taxe sur les excédents de provisions de sinistres	5	-3
Autres impôts et taxes (IFA, CFE, CVAE, …)	55	96
3.Charges de personnel	**0**	**0**
4.Dotations aux amortissements et provisions	**-99**	**-26**
Dotations aux amortissements	21	21
Dotations nettes aux provisions	-120	-47
5.Autres charges	**1 449**	**2 304**
Redevances	1 257	2 100
Autres frais et charges de gestion courante	192	203
6.Frais financiers	**0**	**0**
Total des frais de fonctionnement	**25 470**	**27 795**
(1) dont commissions d'apport	*1 586*	*1 633*
dont commissions d'en cours	*5*	*5*
dont commissions sur acceptations	*0*	*0*
Charges par destination		
Charges des sinistres	18 581	19 401
Frais d'acquisition	2 870	3 155
Frais d'administration	1 216	1 379
Autres charges techniques	2 528	3 600
Charges des placements	274	259
Total des frais de fonctionnement	**25 470**	**27 795**

4- Autres informations

4.1. Consolidation

IMA Assurances et les autres filiales d'IMA SA forment un Groupe consolidé.

IMA Assurances est consolidée selon la méthode de l'intégration globale, IMA SA détenant au moins directement ou indirectement 99,99 % de son capital.

4.2. Personnel et dirigeants

Montant global des rémunérations allouées aux personnes titulaires d'un mandat social : la société ne verse pas de rémunération.

4.3. Engagements reçus et donnés

Aucun engagement n'a été reçu ou donné au cours de l'exercice.

4.4. Informations diverses

IMA SA détient 699 999 des 700 000 actions qui composent le capital d'IMA Assurances, soit 99,9999 %.
IMA SA a les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale	Inter Mutuelles Assistances S. A.
Forme	SA à Directoire et Conseil de Surveillance
Siège social	118 avenue de Paris – 79000 NIORT
Capital social	36 754 231,80 euros
Identifiant	RCS NIORT N°320 281 025

5. Evénements marquants depuis la clôture de l'exercice

L'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février constitue un évènement post-clôture. Ce dernier n'a pas d'incidence financière sur les comptes clos au 31.12.2021, dans la mesure où il s'agit d'un événement relatif à une situation nouvelle. Les premières analyses de l'exposition d'IMA Assurances conduisent à un impact financier non significatif.